

3412

AFDS

Agence du Fonds de Développement Social

**SYSTEME D' INFORMATION
DE SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE**

**Contrat n° AFDS 01C/38/02
Crédit n° 3446 - SE**

**1^{er} Rapport de diagnostic
(définitif)**

El Hadji Mar GUEYE

Janvier 2003

SOMMAIRE

I. PREAMBULE	4
II. CONTEXTE ET CADRE DE LA PRESENTE ETUDE	9
II.1 La Cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté du Ministère de l' économie et des finances :.....	9
II.2 La Cellule de Suivi Opérationnel du Ministère de développement social	11
II.3 Direction de la Prévision et de la Statistique	12
II.4 L'Agence du fonds de développement social	13
III. CHAMP DE L'ETUDE - APPROCHE METHODOLOGIQUE	17
III.1 Objectifs du présent projet	17
III.2 Les différentes composantes	18
III.3 Les étapes de la démarche.....	19
IV. ANALYSE DE L'EXISTANT AU NIVEAU DES ENTITES	22
IV.1 Concepts et définitions	22
IV.2 L'architecture générale du système d'information et les principaux flux d'échanges	24
IV.3 Ressources informationnelles et environnement informatique des entités	29
V. LES BESOINS INFORMATIONNELS POUR LE SYSTEME DE SUIVI.....	68
V.1. l'AFDS	68
V.2. la CSPLP du MEF	69
V.3. la CSO du MDS.....	73
V.4. la DPS	74
VI. DECLINAISON DES CHOIX DE REMONTEE DES DONNEES	91
VII. CONCLUSION - Quelques enseignements	92
ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES :	94

LISTE DES ABBREVIATION ET SIGLES

AFDS :	Agence du Fonds de Développement Social
AGR :	Activité Génératrice de Revenus
ARFS :	Antenne Régionale du Fonds de Développement Social
BAD :	Banque Africaine de Développement
CS/MDS :	Cellule de suivi du MDS
CS/MEF :	Cellule de suivi du MEF
CTE :	Comité technique d'évaluation (AFDS)
DIE :	Direction informatique de l'Etat
DMP :	Demande de micro projet (AFDS)
DPS :	Direction de la Prévision et de la Statistique
DSP :	Demande de sous projet (AFDS)
DSRP :	Document de stratégie de la réduction de la pauvreté
EBC :	Enquête budget consommation
EDMC :	Enquêtes sur les dépenses des ménages de la capitale
EDS :	Enquêtes démographiques et de santé
EPP :	Evaluation participative de la pauvreté
ESIS :	Enquête sur les indicateurs de santé
ESP :	Enquête sur les priorités
FDS :	Fonds de Développement Social
IHPC :	Indice harmonisé des prix à la consommation
MDS :	Ministère du Développement Social
MEF :	Ministère de l'Economie et des Finances
MICS :	Multiple indicators cluster survey
MP :	Micro-projet
OCB :	Organisations Communautaires de Base
OAGR :	Opérateurs d'appui aux activités génératrices de revenus

L'environnement de cette politique est caractérisé par :

- le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui traduit un engagement des dirigeants africains pris sur la base d'une vision commune et d'une conviction partagée qu'ils ont un devoir pressant d'éradiquer la pauvreté, de placer les économies de leurs pays, à la fois individuellement et collectivement, sur un sentier de croissance et de développement durable tout en participant activement à l'économie et à la vie politique à l'échelle de la planète. Le programme d'action du NEPAD s'appuie sur la ferme détermination des africains à compter d'abord sur les ressources propres du Continent pour sortir les populations du sous-développement et de l'exclusion, en cette période de mondialisation accélérée.

En effet, afin de relever les nouveaux défis de la mondialisation et de combler le retard pris par le Continent sur les nations développées, le NEPAD a retenu des objectifs globaux à concrétiser à travers :

- la réduction de la pauvreté de moitié d'ici 2015 par la poursuite, notamment des sept objectifs internationaux en matière de développement durable, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation;
- le renforcement des infrastructures de base;
- la bonne gouvernance, la paix et la prévention des conflits;
- le développement de l'agriculture;
- le renforcement des capacités par les nouvelles technologies de l'information et de la communication;
- la culture
- l'accès aux marchés des grands pays industrialisés.

Au-delà de son apport en termes de règles et d'institutions orientées vers le renforcement de la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale, la globalisation de l'économie induit un impératif général de compétitivité : les barrières non tarifaires tombent, celles tarifaires baissent, le périmètre des systèmes de préférence se rétrécit et une forme de partenariat basée sur la réciprocité a succédé à Cotonou, à la Convention de Lomé. C'est donc à juste titre qu'en prolongeant le pari de l'intégration régionale et continentale, le NEPAD mise sur le relèvement des capacités de

l'Afrique à compétir et sur l'ouverture des grands marchés d'exportation aux produits africains. Les initiatives de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et les accords internationaux auxquels le Sénégal a souscrit seront mis à profit pour réaliser l'objectif principal de réduction de la pauvreté, à travers la multiplication des opportunités de création de richesse, le renforcement des capacités du secteur privé et de la société civile ainsi que la consolidation des bases du développement (à savoir la paix, la sécurité, la bonne gouvernance et la prévention des conflits).

La stratégie de réduction de la pauvreté du Sénégal s'intègre ainsi harmonieusement dans la vision du NEPAD.

- Les orientations stratégiques identifiées dans le cadre des travaux préparatoires du dixième **Plan de Développement Economique et Social (PDES)** du pays à adopter pour la période 2002-2007. Ces orientations stratégiques sont en effet :
 - promouvoir la bonne gouvernance et renforcer l'Etat de droit ;
 - renforcer le développement local par l'approfondissement de la décentralisation et de la bonne gouvernance;
 - accélérer la mise en place des infrastructures de base afin d'élargir l'accès pour tous aux services sociaux de base pour une meilleure valorisation du capital humain;
 - accroître les investissements et renforcer la compétitivité du système productif notamment par la mise en place d'infrastructures adéquates d'appui à la production;
 - poursuivre le renforcement de la dynamique d'intégration sous-régionale et de la coopération internationale;
 - promouvoir l'information pour le développement et favoriser l'utilisation des résultats de la recherche et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC);
 - poursuivre la gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement pour un développement durable ; (viii) renforcer la prise en charge des groupes vulnérables en améliorant leurs capacités productives et réduire les disparités de genre

- l'existence d'un document de politique économique globale, récemment adopté par les autorités et relatif à la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), constituant le cadre de référence pour toutes les interventions en la matière. Le comité technique ad-hoc pour sa mise en œuvre est présidé par la Cellule de suivi du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- divers programmes de lutte, autonomes, opérant pour la plupart en parallèle et sur des zones géographiques distinctes, dont les principaux sont :
 - FDS (financé par la Banque mondiale et exécuté par l'AFDS)
 - PLCP (financé par la BAD)
 - PELCP (financé par le PNUD) *max*
 - Un ensemble de programmes sectoriels tels que le PDIS, le PNIR, PDEF, PRN, etc.;
- plusieurs opérateurs, servant de relais entre les structures de gestion opérationnelle et les communautés de base, et évoluant dans différents domaines de prestation (formation, encadrement, animation, financement de micro-projets etc.)
- une masse importante d'informations peu harmonisées, collectées à la base, échangées et disséminées dans des environnements et systèmes hétérogènes ✓
- un système de suivi et coordination des projets de lutte contre la pauvreté en cours de mise en oeuvre, assuré par la Cellule de suivi et de coordination des projets de lutte contre la pauvreté du Ministère de Développement social (CSO/MDS). ✓
- l'absence d'outils appropriés de mesure de l'impact de ces politiques et programmes sur le niveau de la pauvreté au Sénégal, malgré la complémentarité et la nécessaire coopération des différents acteurs. A cet effet, la récente adoption du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a pour principal objectif de combler ce déficit, avec le suivi d'un ensemble d'indicateurs mesurables au niveau national. La Cellule de Suivi du Ministère de l'Economie et des Finances assure le pilotage.

- un projet en gestation, pour la mise en place d'un observatoire sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages, dont l'objectif est de faciliter la production d'indicateurs sociaux permettant d'éclairer les autorités dans leur prise de décision, est aussi une réponse appropriée à ce problème. Les études de faisabilité sont en cours. Il couvre l'ensemble des organisations tels que les ministères, les collectivités locales, les ONG et structures d'enquête.

II. CONTEXTE ET CADRE DE LA PRESENTE ETUDE

Le contexte des programmes et projets de lutte contre la pauvreté, est caractérisé principalement par une dispersion de l'information, rendant ainsi difficile, le pilotage et la prise de décision pour les autorités.

Pour répondre ainsi à ce besoin de mise à disposition, d'informations pertinentes et à temps, de ces projets et programmes nationaux de lutte contre la pauvreté, l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS), a décidé d'implémenter, sous sa responsabilité, un système d'information harmonisé avec :

- la prise en charge dans cette première phase des besoins informationnels identifiés des principales entités que sont :

- la Cellule de Suivi du programme de lutte contre la pauvreté du MEF (CSPLP/MEF),
- la Cellule de Suivi Opérationnel du MDS (CSO/MDS),
- la Direction de la Prévision et de la Statistique
- l'AFDS,

sachant que les besoins qui seront identifiés, devraient être relativement similaires à ceux des autres projets à prendre en compte dans les phases ultérieures ;

- l'objectif d'intégrer à terme, l'ensemble des acteurs dans une base de données homogène, cohérente et capable de produire des indicateurs de mesure de l'impact de ces projets et programmes sur le niveau de la pauvreté et dont l'objectif est de le réduire de 50% en 2015.

Au niveau institutionnel, les entités cadres de cette première phase du système d'information harmonisé sont présentées ci-après.

II.1 La Cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté du Ministère de l'Economie et des Finances :

La Cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté du ministère de l'Économie et des Finances (CSPLP/MEF), rattachée au

La DEDS regroupe le bureau de suivi des conditions de vie des ménages, le bureau des recensements et enquêtes démographiques et le bureau du traitement de l'information.

En sus des enquêtes légères et du recensement général de la population et de l'habitat, la DEDS est responsable de la réalisation des enquêtes lourdes telles que l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM1 en 94 et ESAM2 en cours) qui lui permettent de :

- dégager un profil de pauvreté et analyser ses déterminants ;
- connaître la distribution des dépenses annuelles selon certaines caractéristiques des ménages et les inégalités entre les différents groupes socio-économiques de la population ;
- analyser les dépenses de consommation des ménages ;
- calculer les indicateurs d'emploi, d'éducation, de santé et nutrition, de patrimoine et d'accès au logement ;
- fournir des données socio-économiques pour les comptes nationaux, l'analyse des prix et les études approfondies sur des questions ayant trait aux conditions de vie des populations et à la pauvreté.

II.4 L'Agence du fonds de développement social

Le projet Fonds de développement social est un programme mis en œuvre par le gouvernement avec l'appui de la banque mondiale, dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté. L'AFDS est l'agence d'exécution du projet, il doit être exécuté en 3 phases durant la période 2001-2011.

La première phase, en cours, d'une durée de 3 ans consistera essentiellement à mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet, à sensibiliser les bénéficiaires sur le projet et mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage.

Durant cette première phase en cours, le projet couvre 5 régions que sont Kaolack, Fatick, Kolda, Louga et Dakar, ainsi que des poches de pauvreté dans les autres régions.

Le projet a mis en œuvre quatre (4) composantes :

Composante 1 : Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base

L'objectif de cette composante est d'améliorer l'accès des communautés dans les zones rurales et urbaines les plus pauvres aux services sociaux de base. Cette composante comporte deux (2) sous composantes :

Sous composante 1.1 : Accès aux services sociaux de base

Cette sous composante va faciliter l'accès et l'utilisation des services sociaux de base des communautés ciblées dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, de l'information et la communication, de l'accès aux marchés etc., par :

- le financement de micro projets de développement, grâce à des subventions consenties aux Organisations Communautaires de Base (OCB) ;
- le renforcement des capacités des bénéficiaires dans l'identification, la priorisation de leurs besoins et la réalisation de ces micro-projets.

La part en infrastructures de ces micro-projets ne devra pas dépasser 20% du coût total du micro-projet.

Sous composante 1.2 : Infrastructures et équipements de base

Cette sous composante va financer grâce à des subventions, des Micro-projets prioritaires d'Infrastructures et d'équipements de base soumis par les OCB.

Ces infrastructures et équipements doivent être cohérents avec les programmes locaux et nationaux en cours et en parfaite

synergie avec les interventions des autres acteurs du développement local.

Composante 2 : Accès aux services de Micro finance

Grâce aux liens qui seront établis avec les structures de Micro finance, cette composante va faciliter :

- l'accès des services de micro finance aux individus et groupes les plus vulnérables pour le financement des activités génératrices de revenus ;
- le financement d'activités génératrices de revenus ;
- la création ou le renforcement de mutuelles, de groupements et de caisses villageoises d'épargne et de crédit ;
- le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion des intermédiaires de micro finance.

Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB

Cette composante va améliorer les capacités des OCB, des groupes de femmes et de jeunes vivant dans les zones pauvres du Sénégal, dans leurs activités de planification, de conception et d'exécution de leurs activités, la gestion de leurs organisations et de leurs micro-projets ainsi que la maintenance des infrastructures mises à leur disposition.

Composante 4 : Suivi de la pauvreté

Cette composante va améliorer la capacité de gestion et de suivi de la pauvreté, aussi bien en référence à ce projet en cours que par rapport aux efforts d'allégement de la pauvreté en général. Elle sera mise en œuvre par la cellule de suivi du MEF, la cellule de Suivi Opérationnel du MDS, la Direction de la Prévision et de la Statistique et la Direction Générale de l'AFDS.

Elle comprend deux sous composantes :

Sous composante 4.1 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages

Cette sous composante finance la création d'un système permanent de collecte et d'analyse de données sur la pauvreté et assure le suivi des performances dans la réduction de la pauvreté. Elle finance la réalisation de la deuxième enquête sur les conditions de vie des ménages (ESAM II), de l'enquête de suivi de la pauvreté et d'autres enquêtes légères qui fourniront les données de base et les indicateurs de mesure des standards de vie, une cartographie de la pauvreté.

La présente étude s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de cette sous composante.

Sous composante 4.2 : Gestion du projet

Cette sous composante permet à la Direction Générale de l'Agence pour le Fonds de Développement Social et à ses démembrements, de remplir leurs obligations et tâches, accroître le niveau de participation des acteurs identifiés et la qualité des services à offrir. L'unité est dotée d'un personnel sous contrat, composé de professionnels présentant les aptitudes et qualifications requises dans les domaines d'expertise ciblés.

III. CHAMP DE L'ETUDE - APPROCHE METHODOLOGIQUE

III.1 Objectifs du présent projet

Conformément aux termes de référence, il s'agit de mettre en œuvre un ensemble structuré et intégré de données, émanant des différentes entités opérant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, et capable d'assurer les fonctions de collecte depuis les entités, de production, de stockage, de traitement et de diffusion des catégories d'informations suivantes :

- les indicateurs portant sur des grands comptes nationaux, les indicateurs sectoriels, sur les conditions de vie des populations, les indicateurs d'exécution et d'impact des différents projets de lutte contre la pauvreté;
- les informations sur les micro-projets exécutés spécifiquement par les organismes de lutte contre la pauvreté dans les communautés particulièrement touchées, ou par les ministères techniques dans le cadre de programmes sectoriels et ayant une incidence dans la lutte contre la pauvreté
- les informations sur les activités de concertation et de coordination nationale engagées par les institutions cadres de la lutte contre la pauvreté notamment le CS/MDS et la CS/MEF;
- les informations sur les activités engagées à la base par les structures opérationnelles auprès des communautés affectées par la pauvreté;
- les données sur les communautés visées par le programme national, en particulier pour chaque communauté faisant l'objet d'un micro projet planifié en cours d'exécution, des données devront être produites concernant l'état de ses infrastructures et ses services sociaux, ainsi que les conditions socio-économiques qui y prévalent ante et poste intervention
- Les informations sur les entités impliquées dans la lutte contre la pauvreté, permettant ainsi de disposer d'un

répertoire national des acteurs, avec pour chaque acteur des informations complémentaires sur son domaine d'intervention, ses réalisations et ses références

- Les publications spécialisées, rapports, études enquêtes et toute documentation en général pertinente et mise à disposition par les entités responsables du système d'information pour fin de diffusion de connaissances et vulgarisation d'expériences en matière de lutte contre la pauvreté.

Dans ce contexte, le système d'information couvre un cadre très large, et le présent projet, ne constitue qu'une première étape de ce grand ensemble d'automatisation. En effet, il devra couvrir à terme, l'ensemble des projets de lutte dans les différentes régions du pays, voire tous les programmes sectoriels tels que la santé, l'hydraulique, l'énergie et l'éducation, pour ne citer que ceux là.

III.2 Les différentes composantes

La mise en œuvre d'un tel système d'information harmonisé, tel que défini dans les termes de référence de la présente étude, appelle la définition et la mise en place des composantes suivantes :

1. une architecture de réseaux décentralisés interconnectés, permettant la mise en relation des différents acteurs potentiels du projet, et facilitant des échanges sécurisés et un partage des ressources informationnelles, collectées et traitées de part et d'autre. Cette architecture devra être interfacée avec les systèmes de gestion internes des différentes entités ;
2. un système de gestion de bases de données distribuées et consolidées, homogène et cohérent, avec des vues spécifiques conformes aux besoins de chaque entité. Cette base de données comportera des informations fiables sur les indicateurs d'appréciation de la progression du programme de lutte contre la pauvreté, sur les différents indicateurs nationaux ayant un impact significatif sur le niveau de la pauvreté, sur la progression opérationnelle des

différents projets mais aussi des acteurs qui interviennent dans la lutte contre la pauvreté ;

3. des outils logiciels jouant le rôle d'interface entre la base de données et les utilisateurs potentiels, et permettant de créer, manipuler, interroger, extraire et traiter les données afin de produire les informations de gestion et de prise de décision souhaitées ;
4. une organisation judicieuse des relations entre les différentes entités, des procédures de travail coopératif transparentes et efficientes.

La définition et la mise en œuvre de ces quatre composantes, obéit à une démarche cohérente et précise, dont les objectifs des différentes étapes ont été déclinés dans les termes de référence, objet de cette présente étude.

III.3 Les étapes de la démarche

Notre démarche pour l'étude détaillée du futur système d'information se décompose en quatre grandes phases, conformément aux termes de références :

III.3.1 Phase 1 : Audit et analyse des besoins :

☒ Objectif :

Description de l'existant, identification des besoins informationnels du système de suivi et choix des circuits d'alimentation de la base.

☒ Démarche :

- Diagnostic organisationnel et de fonctionnement des entités
- Identification et établissement des besoins informationnels consolidés des entités,

- Etablissement des caractéristiques des environnements informatiques
- Conduite d'une séance de concertation entre les entités pour définir les choix de remontée des informations

III.3.2 Phase 2 : Définition des orientations techniques :

☒ Objectif :

Proposer, au vu des choix qui ont été opérés dans la phase 1, une architecture technique pour la mise en œuvre du futur système d'information, élaborer les protocoles d'échanges.

☒ Démarche :

- Définition de l'architecture générale technique du système d'information et des différents réseaux, prenant en charge les besoins identifiés et validés de la première phase
- Identification des postes de travail, équipements actifs de réseaux et protocoles d'échanges en précisant les critères de qualité de chaque donnée.

III.3.3. Phase 3 : Conception du futur système :

☒ Objectif :

Conception du futur système en conformité avec les orientations retenues

☒ Démarche :

- Conception des bases de données des différents sous systèmes :
 - Elaboration et validation du dictionnaire
 - Description des flux d'information
 - Elaboration des Modèles Conceptuels de Données
 - Elaboration des Modèles Logiques de Données

- Elaboration des Modèles Physiques de Données
- Conception des traitements des sous systèmes
 - Elaboration des Modèles Conceptuels de Traitements
 - Elaboration des Modèles Organisationnels de Traitements
 - Description de l'interface homme machine (outils logiciels d'exploration des données)

III.3.4. Phase 4 : Elaboration des dossiers d'appels d'offres :

☒ Objectif :

- Produire les dossiers d'appels d'offres concernant les services et les équipements
- Elaborer le rapport final

☒ Démarche :

- Etablir les cahiers de charges des composantes matérielles, logicielles et de réseaux
- Définir le cadre contractuel des différents prestataires, en étroite liaison avec le spécialiste principal en passation de marchés du projet
- Définir l'ensemble des résultats attendus de l'étude

IV. ANALYSE DE L'EXISTANT AU NIVEAU DES ENTITES

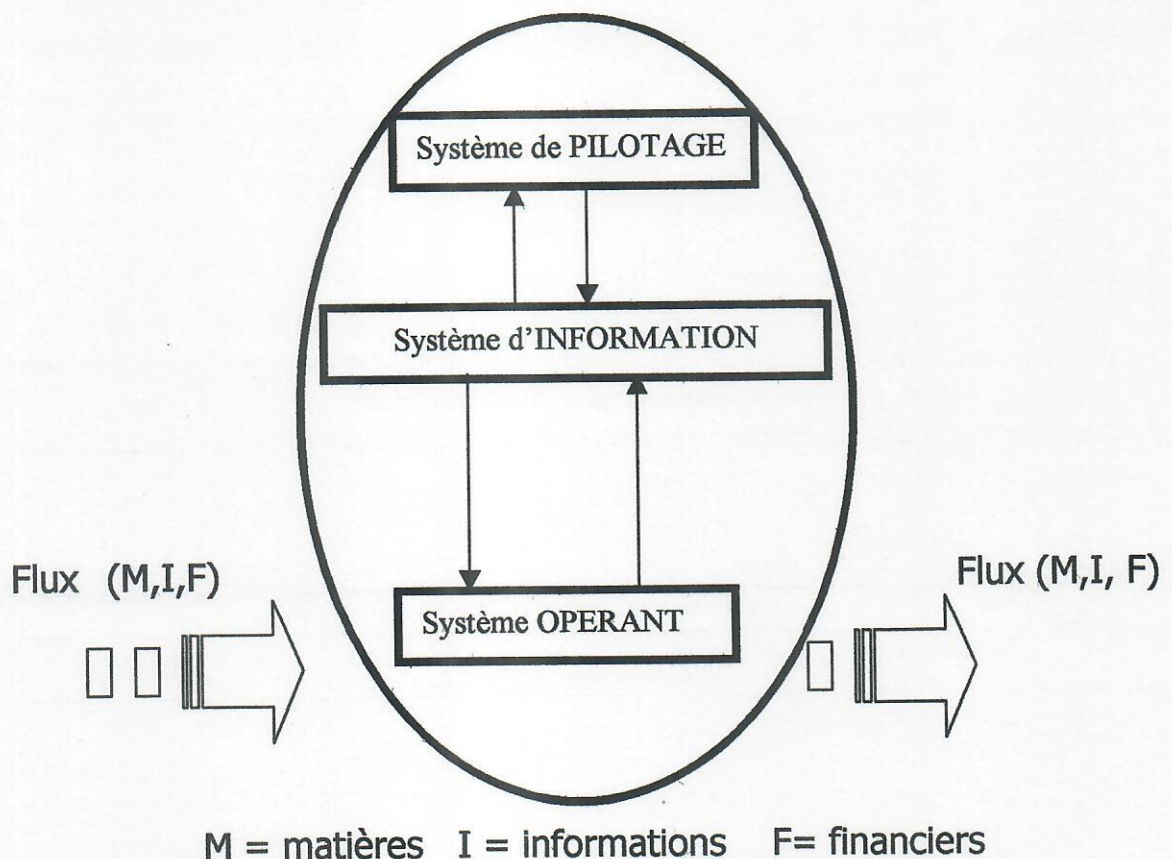
IV.1 Concepts et définitions

Quelques concepts :

Le fonctionnement d'une organisation s'opère selon un ensemble d'informations et de règles de comportement formelles et informelles.

La perception et la représentation des informations nécessaires ainsi que les règles de leur utilisation par les acteurs déterminent son **SYSTEME D'INFORMATION**.

A partir de ce constat, on peut en effet, assimiler le système de lutte contre la pauvreté à une organisation à trois niveaux :



Le système opérant est composé de l'ensemble des acteurs opérationnels, il réalise les activités de l'organisation, en utilisant les règles de comportement et les données présentes dans le système d'information. Il véhicule les flux de matières, les flux financiers et les flux d'informations. C'est ce système opérant qui enrichit le système

d'information en lui apportant de nouvelles informations générées par les activités.

Le système de pilotage est composé de l'ensemble des acteurs du niveau stratégique qui fixent et adaptent les objectifs et la stratégie de l'organisation, utilisant les données présentes dans le système d'information, qu'il enrichit aussi par des informations de pilotage ou de l'environnement de l'organisation.

Enfin, le système d'information doit assurer un relais et une bonne coordination entre ces niveaux opérationnels et stratégiques. Un tel rôle nécessite donc qu'il soit intégré dans ce projet les différents acteurs de chaque niveau, et c'est le but final du système d'information de lutte contre la pauvreté.

En général, la construction d'un système d'information se fait en utilisant plusieurs approches méthodologiques distinctes et complémentaires. Pour notre cas, compte tenu des exigences qui ont été fixées dans les termes de référence, il le sera suivant la méthodologie MÉRISE, qui permet une représentation systémique du fonctionnement de l'organisation, grâce à une approche ouverte basée sur une vision globale, ainsi qu'une gamme d'outils de modélisation des flux d'informations, des intervenants (acteurs), des procédures et règles de gestion.

Définitions :

- ☒ **Système d'information** *C'est un ensemble de moyens matériels, logiciels et humains mis en oeuvre pour collecter, traiter et communiquer l'information utile au système de gestion (ou pilotage) dans les conditions satisfaisantes de délais, de lieu, de fiabilité et de coûts.*
- ☒ **Banque de données :** *C'est un ensemble d'informations directement exploitables recouvrant un domaine particulier des connaissances.*
- ☒ **Base de données :** *C'est un ensemble d'informations exhaustives et non redondantes, nécessaires à une série d'applications automatisées et connues par un système logiciel qui en assure la gestion.*

IV.2 L'architecture générale du système d'information et les principaux flux d'échanges

La maîtrise des flux informationnels et l'identification des différents acteurs et de leurs rôles respectifs, est la base de définition et de représentation de tout système d'information.

Le système d'information de lutte contre la pauvreté est caractérisé par les acteurs suivants :

- **Les structures de gestion opérationnelle (SGO) :**

Ce sont les structures opérationnelles des projets de lutte contre la pauvreté, mises en place en partenariat avec les bailleurs de fonds, et intervenant dans des communautés de grande pauvreté pour y réaliser des activités de développement des infrastructures locales, de renforcement des capacités des populations locales, d'amélioration de l'accès aux services sociaux et de développement d'activités génératrices de revenus.

On peut citer parmi eux les principaux tels que l'AFDS, le PLCP et le PELCP, mais aussi d'autres intervenants tels que le PNIR, le PADMIR et un nombre important d'ONG.

Ces structures exercent leurs activités autour des principales composantes telles que :

1°) développement de services sociaux de base

Elle couvre l'ensemble des activités relatives à la couverture des besoins essentiels des populations en matière d'accès aux services sociaux de base,

2°) Financement d'infrastructures et d'équipements

Réalisation d'infrastructures et équipements de base, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'énergie, de l'eau etc.

3°) Développement d'activités génératrices de revenus

Elle couvre les activités visant à accroître les revenus des populations, par la promotion de la micro-entreprise et par la création d'activités génératrices de revenu

4°) Renforcement des capacités des communautés de base

Elle vise la formation, l'appui, l'accompagnement des communautés de base dans leurs activités de conception, de planification et d'exécution de leurs projets de même que la gestion de leurs organisations respectives et la maintenance des infrastructures et équipements mis à leur disposition.

- **La structure nationale des statistiques (DPS) :**

C'est l'organe gouvernemental chargé de la coordination de l'ensemble des activités statistiques de l'administration, en vue de permettre à celle-ci d'opérer des choix de politique économique financier et sociale.

C'est le principal pourvoyeur de données statistiques, à ce titre elle joue un rôle essentiel dans le cadre du système d'information à mettre en place. En effet, pour formuler une stratégie de lutte contre la pauvreté et suivre l'impact des différentes mesures sur les populations, il y'a lieu de disposer de données réelles et périodiquement rafraîchies sur les conditions de vie des ménages et des groupes vulnérables entre autres. La DPS qui est l'organe national chargé de collecter, centraliser et diffuser les statistiques nécessaires à l'élaboration de cette politique économique et sociale, joue un rôle central dans l'alimentation du futur système d'information.

- **Les communautés de base (CB):**

Ce sont les principaux bénéficiaires des projets et programmes de lutte, elles sont localisées en grande partie dans des zones rurales mais aussi dans les villes.

- **Les opérateurs :**

Ce sont des organismes intermédiaires spécialisés dans différents domaines d'intervention (financement, gestion, encadrement, renforcement de capacité, accompagnement etc.), et servant de relais entre les structures de gestion opérationnelles et les communautés de base bénéficiaires des programmes de développement. Ils mènent physiquement des interventions des structures de gestion de projets et ont aussi pour rôle d'appuyer les organisations communautaires de base agissant elles-mêmes comme représentants des communautés. Dans le même cadre, les antennes régionales des structures de gestion des projets agissent quant à elles comme relais entre les directions et les acteurs à la base

- **Un organe de définition de la politique en matière de lutte contre la pauvreté (CSPLP/MEF) :**

La cellule de suivi du Ministère de l'économie et des Finances est l'organe chargé entre autre du suivi de la mise en oeuvre du DSRP. A ce titre il a pour principal objectif de maîtriser l'impact des différentes politiques et programmes de lutte par un suivi des indicateurs retenus dans le cadre du DSRP.

En effet, la pauvreté étant caractérisée par ses multiples dimensions, un choix a été déjà opéré sur la batterie d'indicateurs à suivre dans le cadre du DSRP.

- **Un organe de supervision et de coordination (CSO/MDS):**

La Cellule de suivi des projets de lutte contre la pauvreté, est chargée entre autres, de superviser pour le compte du Ministère de développement social, les projets mis en oeuvre dans le cadre du programme national de lutte contre la pauvreté, et de coordonner les missions de suivi des différents partenaires au développement.

Elle a en charge l'élaboration d'une cartographie de la pauvreté et des intervenants dans ce domaine.

La représentation de l'architecture du système d'information ci-après met en exergue les différents acteurs et leurs liens d'échanges principaux.

Elle témoigne du choix judicieux des différentes entités à impliquer dans cette première phase, sachant qu'elle doit être ouverte pour s'étendre aux autres entités dans les phases ultérieures de son extension.

Le schéma 1 suivant est une vue globale du SI actuel, avec représentés tous les processus de production de l'information autour des différents acteurs.

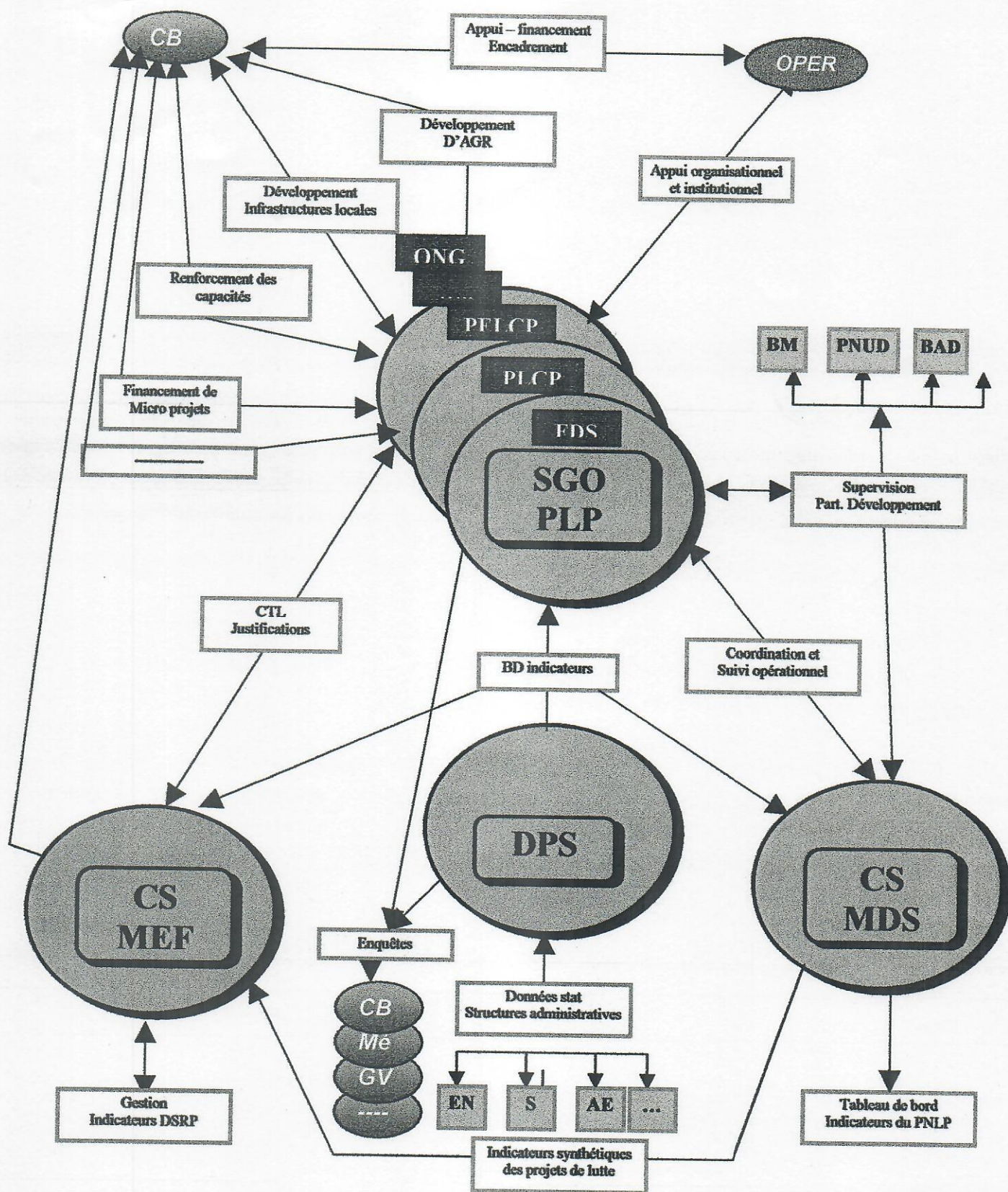


Schéma 1 : Représentation synoptique de l'architecture générale actuelle du Système d'information de lutte contre la pauvreté

Nota : Seul s les flux saillants ont été représentés ici !

IV.3 Ressources informationnelles et environnement informatique des entités

A ce niveau, l'état des ressources informationnelles des différentes entités, qui va constituer la base de l'exercice d'arbitrage pour le choix des circuits de remontée de l'information et d'alimentation de la base centrale, sera mis en exergue en mettant l'accent sur les données générées localement dans chaque entité.

Quant aux environnements informatiques, ils ne feront l'objet que d'un descriptif dans cette phase, en attendant que les prérogatives de chaque entité soit déterminées par le comité de pilotage à l'issue de l'exercice de concertation.

IV.3.1 l'entité DPS

L'une des principales sources de données d'analyse de la pauvreté est sans doute la DPS, à travers :

- les enquêtes courantes et ponctuelles opérées au niveau national, régional et local, dont les cibles peuvent être des individus, ménages, communautés de base, localités, entreprises organisées et secteur informel,
- tout un système de collecte de données depuis les structures administratives telles que l'éducation, la santé, l'emploi, l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc. En effet, certaines structures ministérielles incorporent des unités statistiques qui sont chargées à partir de documents administratifs ou par des sondages, de collecter des données de confectionner et de diffuser des données statistiques sectorielles.

La DPS est ainsi impliquée en amont, en aval, comme pendant le suivi des projets et programmes de lutte contre la pauvreté :

- ☒ En amont, elle participe à la détermination des zones de pauvreté et à l'établissement d'une situation de référence, base de mesure de l'impact des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté, sur les populations cibles, en témoigne son implication dans la mise en œuvre du DSRP. Elle participe

activement à la mise en place d'instruments de mesure de la pauvreté.

- ☒ En aval comme au cours de l'exécution des projets et programmes, elle permet la production et la diffusion de données statistiques et d'indicateurs facilitant la mesure de leur impact sur le niveau de la pauvreté des populations cibles, en particulier des ménages.

Au niveau organisationnel, la DPS est structurée comme indiqué dans le paragraphe II.3. Elle est ainsi dotée de moyens organisationnels opérationnels avec une distribution claire et précise des rôles de leurs différents divisions, services et bureaux.

On peut cependant relever au niveau du fonctionnement de ses services quelques insuffisances liées principalement aux moyens de communications (téléphone, fax), qui entravent considérablement la productivité des personnels, malgré leurs volontés affichées.

IV.3.1.1 les sources de données : Enquêtes et statistiques administratives

Les enquêtes courantes et ponctuelles ont permis de disposer d'une série de banques de données et de produire une batterie d'indicateurs d'analyse relatifs à différents secteurs d'activité, les principales sont :

Enquête	Couverture	Périodicité	Réalisations
RGPH	Nationale	10 ans	76/88/2002
ESAM	Nationale	5 ans	94-95/2001-2002
ESP	Nationale	ponctuelle	91-92
EPPS	Nationale	Ponctuelle	2001
EDS	Nationale	5 ans	86/92/97
Secteur informel	Nationale	Annuelle	
EMUS	Nationale	ponctuelle	92-93
ESEC	Dakar - urbain	Ponctuelle	91
Etat civil	Nationale	Ponctuelle	2001
MICS	Nationale	5 ans	96/2000
Travail enfants	Nationale	ponctuelle	
QUID	Nationale	Ponctuelle	2001
123	Dakar - urbain	Ponctuelle	96/2002 en cours ✓

ESIS	Nationale	Ponctuelle	99
EDMC	Dakar - urbain	ponctuelle	96
IHPC	Dakar	mensuelle	
IPI	Nationale		

- le RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat)
- L'ESAM (enquête sénégalaise auprès des ménages)
- L'ESP (enquête sur les priorités)
- L'EPPS (enquête qualitative sur la perception de la pauvreté)
- L'EDS (enquête démographique et de santé)
- L'enquête auprès des entreprises et du secteur informel
- L'EMUS (enquête sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal)
- L'ESEC (enquête sur l'emploi, le sous emploi et le chômage)
- L'enquête état civil
- L'enquête MICS II (Multiple indicators cluster survey)
- L'enquête sur le travail des enfants
- QUID (Questionnaire unifié des indicateurs de développement)
- L'enquête 123 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages ✓
- L'enquête ESIS (Enquête sur les indicateurs de santé)
- L'enquête EDMC de type budget consommation
- Le relevés journalier des prix à la consommation (mensuel)
- L'IPI (indice de production industrielle)

IV.3.1.2 les bases de données constituées

Elles sont implantées les unes sur le serveur central de la DPS, les autres sur des postes de travail individuels. Certains sont de

véritables bases de données c'est à dire gérées par une plate forme logicielle de type SGBD, les autres par contre sont enregistrées dans des classeurs EXCEL et ne disposent donc pas de langage de définition de données ni de navigation.

L'appellation « base de données » utilisée çà et là, n'est donc pas toujours appropriée. Néanmoins, nous en livrons ci-après les principales de même que leur contenus en terme d'indicateurs :

- La **LDB (Live Data Base)** a pour mission de centraliser l'ensemble des indicateurs macro-économiques et démographiques de la DPS. Elle est installée sur le serveur central de la DPS et comporte aujourd'hui près de 10.000 indicateurs macro-économiques et démographiques de type temporel, devant être réévaluées périodiquement (mensuel, trimestriel ou annuel).

Les indicateurs concernent plusieurs thèmes à savoir :

- Pauvreté
- Commerce extérieur
- Finances publiques
- Situation monétaire
- Comptes de production
- Comptes nationaux révisés
- Education
- IHPC (Indice Harmonisé des Prix à la Consommation)
- Production industrielle
- Santé
- Population
- Cadrage macro
- Balance des paiements
- Postes et télécommunications
- Agriculture
- Elevage
- Pêche
- indicateurs issus du CUCI (Centre Unique de Collecte d'Information)
- Environnement international
- Habitat
- Transport
- Tableau de bord de l'économie sénégalaise

- l'emploi et le chômage
- l'aide extérieure
- la santé
- la sécurité alimentaire
- l'éducation et l'alphabétisation
- l'habitat

Pour sa diffusion, un document agrégé intitulé Tableau de bord de la situation sociale, la dernière publication (5ème édition) couvrant la période 1996-2000, comporte un certain nombre d'indicateurs sociaux suffisamment pertinents pour permettre de suivre l'évolution des différents secteurs sociaux. En effet elle est à sa 5^{ème} édition (version 2000) et a l'avantage de comporter pour les différents indicateurs suivis, des valeurs annuelles depuis les années 70.

- **La BDGLCP (Base de données géo-référencées de lutte contre la pauvreté)** nouvellement mise en œuvre par la DPS et le CSE (centre de suivi écologique) est déjà alimentée pour la plupart des indicateurs sélectionnés. Les sources de données sont constituées à partir des enquêtes EDS, MICS, ESAM, ESP et le RGPH. Elle est en instance d'être réceptionnée.

Les thèmes suivants y sont développés :

- Population et habitat
- Economie et emploi
- Education et alphabétisation
- Santé et sécurité alimentaire

- **Les Comptes nationaux** ne sont pas encore constitués en véritable base de données, ils sont gérés sur classeur Microsoft EXCEL mais ont l'avantage de présenter des indicateurs macro-économiques sur les comptes nationaux pour les différentes branches suivantes :

- Secteur primaire (agriculture, élevage, pêche et forêts)
- Secteur secondaire (entreprises et informel)
- Secteur tertiaire (entreprises et informel)
- Administration (Budget, PTIP, ISPE et Douane)

A ce niveau, La production des indicateurs macro-économiques accuse actuellement un retard de près de quatre années (98). Un rattrapage est en cours pour la production de la période 1996-2001.

- La **base CUCI** constituée à partir de la collecte des états de fin d'exercice des entreprises a permis de mettre en place d'autres bases comme :
 - la **BDEF** (Banque de données économiques et financières) comportant la plupart des tableaux de résultat type du SYSCOA.
 - Le **NINEA** relatif au répertoire des entreprises
 - L'**TPI** (indice de production industrielle) faisant l'objet d'une enquête trimestrielle régulière.

C'est une base d'indicateurs sur les différentes branches de l'économie nationale (génération de tableaux SYSCOA par secteur).

- La base **COMEX** (Commerce extérieur) dont la principale source est le système GAÏNDE de la Douane, pour les différents produits de la nomenclature internationale (système harmonisé de description des produits), permet de produire des indicateurs relatifs à l'import et à l'export, donc à la balance commerciale du Sénégal.
- La **BDV** (Base de données villages), mise en place en 2000, est une composante essentielle du programme national de lutte contre la pauvreté, plus principalement dans sa composante d'accès aux services sociaux de base. Sa mise à jour permet de faciliter le ciblage des communautés rurales pouvant bénéficier des premiers appuis du Fonds d'Investissement Social. Dans chacune des régions d'intervention, les communautés rurales seront classées selon un indice composite de bien-être fondé sur l'accès aux services sociaux de base. Les services retenus sont :
 - l'accès à une source d'approvisionnement d'eau potable (robinet/borne fontaine, forage ou puits moderne) ;
 - l'accès à une école primaire ;
 - l'accès à un poste de santé ;

- l'accès à un lieu de commerce ;
- l'accès à une route ;

Dans le contexte du système de lutte contre la pauvreté, la DPS est ainsi l'organe indispensable, qui, avec un système permanent d'enquêtes, permettra de fournir périodiquement des principales données socio-économiques pour la mesure et le suivi du niveau de vie des populations d'une part, l'élaboration d'une cartographie de la pauvreté et l'identification des catégories cibles de populations pour les programmes de lutte d'autre part.

Elle constitue à ce titre le principal fournisseur d'informations pour toutes les autres entités impliquées dans le présent projet.

Il faut cependant souligner que, compte tenu de la diversité et le nombre impressionnant d'indicateurs à plus forte raison de données, dans l'ensemble des entités qui seront étudiées, nous avons choisi de les présenter sous forme de thèmes en nous limitant à ne lister que les principaux indicateurs.

Les besoins informationnels de la DPS, dans son rôle de producteur institutionnel d'informations de l'administration, couvrent pratiquement l'ensemble des indicateurs issus des autres entités et relatifs à l'exécution des différents projets et programmes de lutte, les interventions des différents opérateurs et ONG, et toutes les autres données socio-économiques à différents niveaux (national, régional, local, etc.).

Ces informations pourraient provenir de la CS/MDS pour toutes les interventions des opérateurs liées à la lutte contre la pauvreté.

Les besoins informationnels de la DPS ne sont pas explicités et mis en exergue dans le tableau de synthèse des besoins informationnels des entités. E effet, elle pourra enrichir ses bases de toutes les informations de synthèses générées par le futur système à mettre en place.

IV.3.1.3 les ressources informationnelles

Conformément à l'architecture générale du système d'information Les ressources informationnelles de la DPS concernent essentiellement les catégories suivantes : les indicateurs, les communautés et les publications :

DPS - Catégorie des indicateurs

BASE DE DONNEES	THEMES / PRINCIPAUX INDICATEURS	STAT ADMIN. SOURCES	ENQUETES SOURCES (fréquence)	Périodicité Couverture
I LDB BADIS BDGLCP BDV	POPULATION			
	Indicateurs démographiques généraux	Ministère de la santé	EDS (5ans)	
	Répartition de la population	Sécurité alimentaire	RGPH (10ans)	
	Indicateurs sociaux		ESAM (2-4 ans)	
	Urbanisation et taille des ménages		BDV	
	Taux brut de natalité		ESP	
	Indice synthétique e fécondité par catégorie sociale		MICS (5ans)	
	Taux de morbidité		EMUS	
	Taux de mortalité infantile			
	Taux de mortalité juvénile			
	Taux de mortalité maternelle			
	Taille des ménages par catégorie sociale			
	Données sur les migrations			
	Structure par âge et par sexe de la population			
	Densité de la population			
	taux d'urbanisation			
	Indice de peuplement			

BASE DE DONNEES	THEMES / PRINCIPAUX INDICATEURS	ENQUETES SOURCES (freq)	STAT ADMIN. SOURCES		
II	Pauvreté				
	LDB	Seuil de pauvreté	Ministère de l'économie et des finances		
		% de ménages vivant au dessous du deuil de pauvreté			
		Revenu moyen annuel des ménages			
		Indices niveau de pauvreté			
		Niveau de pauvreté par CR et par village			
		Indicateurs DSRP			
		ESAM			
		ESP			
		QUID			
		BDV			
		EDS			
III	Habitat (énergie, eau, téléphone)				
	BADIS BDGLCP BDV	Habitat	Recensement population	Ministère de la santé	
		% ménage ayant accès à l'électricité	ESIS	Ministère de l'habitat	
		besoins en eau potable	EDS		
		% ménages ayant un poste TV ou radio	ESAM		
		% ménage ayant un téléphone	ESP		
		% ménage ayant accès à l'eau potable	EDMC		
		% ménages raccordés à l'égout en milieu urbain			
		% ménages WC fosse			
		% ménages disposant de toilettes adéquates			
		% ménages avec fosse perdue			

BASE DE DONNEES	THEMES / PRINCIPAUX INDICATEURS	ENQUETES SOURCES	STAT ADMIN. SOURCES
IV	MACROECONOMIE (Cptes nationaux -- IHPC -- CUCI, COMEX, IPI)		
LDB BDGLCP CN BADIS COMEX IPI BDEF NINEA	Croissance économique (PIB, PNB) Croissance par l'offre Croissance par la demande Croissance et pauvreté Finance publique Prix et Inflation Situation économique et sociale échanges extérieurs (import exports) Indice de production Industriel Indicateurs par branche d'activité et entreprise (bilan, CA, masse salariale etc.) Entreprises nouvellement créées Produits alimentaires, boissons et tabacs Articles d'habillement et articles chaussants Logement, eau, électricité, gaz Ameublement et équipements ménagers Santé, transport, loisirs, spectacles Enseignement Hôtels, cafés, restaurants	CUCI EST (ponctuelle) ESAM EBC Enquête journalière sur les prix Enquête économique tableaux E/S	Ministère de l'agriculture et de l'élevage Ministère de la pêche Ministère du Budget Direction des douanes (MEF)

BASE DE DONNEES	THEMES / PRINCIPAUX INDICATEURS	ENQUETES SOURCES	STAT ADMIN. SOURCES
V BADIS BDGLCP	EMPLOI ET CHOMAGE Situation sectorielle de l'offre d'emploi SMIG par rapport au salaire moyen chômage niveau national (recensement) Chômage niveau régional taux de chômage urbain comparé des régions Emploi et chômage (enquêtes)	ESEC (1-2 ans) ESAM RGPH α	Ministère de l'emploi et du travail Enquêtes auprès des entreprises
VI LDB BADIS BDGLCP BDV	SANTE Mortalité et espérance de vie à la naissance Quotient de mortalité infantile et juvénile Couverture en Infrastructures sanitaires Dépenses publiques en santé % enfants survivants Taux de prévalence paludisme Taux de prévalence MST Nombre médecins, sage-femmes par habitant Part budgétaire des ménages consacrée à la santé Nombre d'habitants par hôpital, centre ou poste santé Nombre d'habitants par infirmier Nombre d'habitants par lit d'hôpital Nombre de femmes en âge de procréer par sage-femme Distance médiane par rapport aux postes et centres	RGPH (10 ans) ESIS EDS (5ans)	Ministère de la santé

VII	BASE DE DONNEES	THEMES / PRINCIPAUX INDICATEURS NUTRITION ET SECURITE ALIMENTAIRE	ENQUETES SOURCES	STAT ADMIN. SOURCES
VII	BADIS BDGLCP	Production importation	ESAM	Ministère de l'agriculture et de l'élevage Programme nutritionnel communautaire (PNC) Aide alimentaire (CSA)
		aide alimentaire / tête	EDS	
		Moyenne annuelle des pluies		
		production brute de céréales (et par habitant)		
		indice des prix		
		Proportion d'enfants avec insuffisance pondérale		
		Proportion d'enfants avec retard de croissance		
		Part de certains produits de base dans l'alimentation		
		Dépense moyenne alimentaire du ménage / tête		
VIII	LDB BADIS BDGLCP	EDUCATION ALPHABETISATION		Ministère de l'éducation nationale
		Indicateurs nationaux sur l'élémentaire	ESIS	
		Indicateurs régionaux sur l'élémentaire	QUID	
		Indicateurs sur le cycle moyen	ESAM	
		Indicateurs sur le cycle secondaire	RGPH	
		Indicateurs sur le cycle supérieur		
		Taux d'alphabétisation, de scolarisation		
		Budget de l'éducation		
		Proportion de femmes (15-49ans) alphabétisés		
		Proportion de femmes ayant atteint le secondaire		
		Taux de scolarisation des garçons (par cycle)		
		Taux de scolarisation des filles (par cycle)		

DPS- Catégorie des communautés

Afin de mesurer de la manière la plus objective le niveau d'accès des communautés aux services sociaux de base, la Base de Données des Villages a été mise à jour par la Direction de la Prévision et de la Statistique en avril-mai 2000, en collaboration avec la Direction de l'Expansion Rurale.

Pour cette mise à jour, une opération de collecte de données portant sur l'ensemble des villages du Sénégal a été organisée. Les informations recherchées sont de type communautaire. A la suite de la collecte, la Direction de la Prévision et de la Statistique a assuré l'organisation, les contrôles, la saisie et le traitement des données.

Dans chacune des régions d'intervention, les communautés rurales seront classées selon un indice composite de bien-être fondé sur l'accès aux services sociaux de base.

Les services retenus sont :

- l'accès à une source d'approvisionnement d'eau potable (robinet/borne fontaine, forage ou puits moderne) ;
- l'accès à une école primaire ;
- l'accès à un poste de santé ;
- l'accès à un lieu de commerce ;
- l'accès à une route ;

Sur le plan conceptuel, l'approche utilisée ici est celle qui consiste à définir la pauvreté comme une insuffisance notoire d'accès aux infrastructures publiques qui empêche la satisfaction de besoins de base tel que s'approvisionner en eau potable, accéder à l'enseignement, à un service de santé, au circuit d'échange de biens et services. Elle a l'avantage, eu égard la complexité du phénomène de la pauvreté, de développer une démarche multidimensionnelle.

Cette approche s'inspire beaucoup de l'observation selon laquelle les pauvres ont tendance à vivre sur les mêmes aires géographiques. Ceux-ci sont souvent caractérisés par un faible niveau de dotations en infrastructures communautaires ; ce qui limite leur accès aux services sociaux de base.

L'accès est ici mesuré par la présence ou la distance de l'infrastructure par rapport au village.

Pour chaque communauté rurale les indicateurs élémentaires suivants seront calculés :

- I_{eau} : la proportion d'individus ayant accès une source d'approvisionnement d'eau potable : un robinet/borne fontaine, un forage ou un puits moderne dans le village ou à moins d'un kilomètre ;
- $I_{\text{école}}$: la proportion d'individus ayant accès à une école primaire dans le village ou à moins de trois kilomètres ;
- $I_{\text{santé}}$: la proportion d'individus ayant accès à un poste de santé dans le village ou à moins de cinq kilomètres ;
- I_{commerce} : la proportion d'individus pouvant accéder à un lieu de commerce : une boutique dans son village ou un marché hebdomadaire dans le village ou à moins de cinq kilomètres ;
- I_{route} : la proportion d'individus ayant accès à une route (butimée ou latéritique) dans le village ou à moins de cinq kilomètres.

Un indice d'accès a été conçu, variant de 0 à 500. il est obtenu en faisant la somme des notes des indices élémentaires :

$$I_{\text{accès}} = \text{note}(I_{\text{eau}}) + \text{note}(I_{\text{école}}) + \text{note}(I_{\text{santé}}) + \text{note}(I_{\text{commerce}}) + \text{note}(I_{\text{route}}) .$$

Cet indice d'accès est alors utilisé pour classer, dans chaque région, les communautés rurales dans un ordre croissant. En cas d'égalité, les communautés rurales dont l'effectif de la population non desservie en source d'approvisionnement en eau potable sont prioritaires.

DPS - Catégorie des publications

A ce niveau également plusieurs publications sont effectuées par la DPS qui par le biais de son centre de documentation met au service des chercheurs, universitaires et au public en général une importante documentation relative entre autres à la lutte contre la pauvreté. On pourrait citer parmi elles :

Publications	Périodicité
les bulletins trimestriels de statistique,	
le tableau de bord de la situation sociale,	

les comptes nationaux par branche,	
la Banque de données économique et financière (BDEF)	
l'indice harmonisé des prix à la consommation	
l'indice de la production industrielle (IPI)	
Note mensuelle de statistiques	
Note d'analyse du commerce extérieur,	
Bulletin statistique du commerce extérieur	
Le répertoire NINEA	
La note de conjoncture	
Situation économique et financière du Sénégal	
Tableau de bord de la situation économique	
Tableau des entrées et sorties	
Tirage par produit et par an de l'IPC	
Répertoire des villages par région	
Rapports d'enquêtes	
Etc.	

IV.3.1.4 L'environnement informatique

L'environnement informatique de la DPS est caractérisé par un réseau local de type IP, reliant par fibre optique les deux bâtiments abritant les bureaux et distants d'environ 35 mètres.

Un système de câblage intérieur de type standard (catégorie 5 avec prises RJ45) a été installé. Une armoire de brassage distribue les connexions à l'ensemble des bureaux de chaque bâtiment.

Les équipements actifs du réseau sont constitués de switch et hub (10/100 mbits), de capacités différentes (8, 12, 16, 24, et 32 ports), répartis dans les deux bâtiments.

Deux serveurs sous Novell Netware 3.11 et 4.11 sous IPX de même que leurs postes de travail sont connectés au réseau local sous Windows 2000.

Un serveur DHCP assure la distribution d'adresses IP à l'ensemble des postes, leur permettant ainsi l'accès à Internet via un routeur CISCO 1600 reliant le réseau local aux serveurs de la DTAI (Centre informatique du MEF).

Les moyens humains relativement faibles, s'appuient sur les équipes de la DTAI pour la gestion des équipements et la maintenance. En effet, l'équipe informatique actuelle est constituée d'un responsable (avec titre de consultant), quatre analystes programmeurs dont un contractuel et trois permanents.

Un parc d'environ 66 PC micro-ordinateurs partage les ressources du réseau, mais le système de messagerie interne (Microsoft Exchange 2000) n'est pas encore fonctionnel, obligeant les personnels à utiliser les différents services de mail gratuits (Hotmail, Yahoo, Caramail etc.).

Le système de sécurité et d'accès au réseau, pris en charge par la DTAI, n'est pas suivi de manière régulière, néanmoins, un système d'antivirus est installé et est actif sur les postes du réseau.

Quant aux logiciels bureautiques, le package Microsoft Office est largement utilisé sur les postes de travail.

Les logiciels spécifiques de traitement des données statistiques et de gestion des enquêtes sont :

- SPSS tournant sous Windows,
- IMPS et ISSA tournant sous DOS devant progressivement être remplacés par le nouveau produit suivant
- CSPRO sous Windows et pouvant échanger des fichiers avec HTML et EXCEL.

IV.3.1.5 Analyse

Au terme du descriptif des ressources informationnelles et de l'environnement informatique de la DPS, on peut noter les considérations suivantes :

- ☒ La DPS peut être considérée comme l'un des principaux pourvoyeurs d'informations, malgré le choix qui devrait être fait sur cette nomenclature d'indicateurs à suivre, en terme de pertinence, de disponibilité, de fiabilité, mais aussi et surtout en terme de régularité dans leur collecte et leur mise à disposition au niveau du central.
- ☒ La plus grande partie des données étant générée à travers la réalisation d'enquêtes, dont la collecte, l'exploitation et la mise à disposition des données peuvent durer entre six mois et deux ans. En effet les procédures d'initialisation et de conduite des enquêtes, en particulier pour les enquêtes lourdes, sont longues et coûteuses.
- ☒ L'opération de recensement de la population qui constitue la principale base de calcul de la plupart des indicateurs socio-démographiques, est effectuée tous les dix ans. Comme dans la plupart des pays, les projections de populations basées sur les données du recensement, permettent de déterminer le niveau de certains indicateurs dont ils constituent la base de calcul. De plus, les enquêtes inter-censitaires permettent de suppléer et d'actualiser les données de recensement.
- ☒ Il s'avère nécessaire d'opérer un recoupement des données issues des différentes enquêtes pour disposer d'une base de données consolidée et cohérente, regroupant les indicateurs socio-économiques et démographiques à la fois. C'est l'un des objectifs de la LDB, qui est malheureusement loin d'être atteint aujourd'hui.
- ☒ La LDB est l'une des bases qui devrait jouer un rôle fondamental dans le système d'information en vue. La contrainte majeure est liée à son harmonisation et à l'élargissement de sa couverture.
- ☒ Concernant la catégorie de ressources relative aux informations sur les communautés, la Base de données village constituera une source nécessaire mais non

suffisante. En effet, les études réalisées dans ce contexte, vont jusqu'au niveau de la communauté rurale. Ainsi les groupes villageois, les communautés de base et les individus vulnérables feront l'objet d'un complément par le biais des structures de gestion opérationnelles, dans leurs zones d'intervention respectives.

- ☑ Le caractère ponctuel de certaines des enquêtes est un facteur limitant pour le suivi régulier et soutenu des indicateurs.
- ☑ Les bases de données disponibles au sein de la DPS sont dispersées et ne bénéficient pas d'une gestion centralisée. Certaines sont installées sur le serveur central, d'autres sur des postes individuels avec un système minimal de sécurité. De surcroît, il faut souligner une absence totale de procédure formalisée de gestion et d'administration de ces bases. Elles souffrent aussi d'un manque de coordination entre les structures productrices des données au sein même de la DPS.
- ☑ Les procédures de financement des enquêtes en particulier de décaissement des fonds entraînent souvent des retards dans le démarrage de la collecte. Ces contraintes sont à lever dans le futur système en décidant de financer éventuellement des enquêtes plus légères et plus régulières.
- ☑ Certains des indicateurs produits par la DPS le sont par le biais de recueil de données statistiques auprès des structures administratives.
- ☑ Le système informatique actuel est capable d'évoluer et d'être aménagé pour être interfacé avec le futur système. Il y'a lieu de préciser, tout de même, que son appréciation précise ne pourra être effectuée qu'à la suite de l'établissement des protocoles d'échanges entre les différentes entités. Seuls ces protocoles et les exigences de qualités, pourront permettre d'apprécier les capacités de ces environnements à répondre aux exigences fonctionnelles du futur système.

IV.3.2 l'entité AFDS

L'AFDS s'est dotée de manuels de procédures détaillés à travers ses différentes composantes. Son système organisationnel est totalement formalisé. Elle est, de par son caractère de structure de gestion opérationnelle de projet de lutte, productrice d'informations à travers ses différentes composantes (les micro-projets et sous-projets) mais aussi, par le biais des opérateurs auxquels elle confie une partie de ses activités à la base (OADC, OAMF etc.).

IV.3.2.1 les ressources informationnelles

Les ressources informationnelles sont constituées via :

- les enquêtes commanditées auprès de la DPS ou d'opérateurs privés
- le suivi de l'exécution du projet à travers le micro-projet, les sous-projets et le renforcement des capacités
- les études d'impact et les recherches

Les spécificités de l'agence résident dans le niveau des ressources informationnelles, dans la mesure où ses cibles d'intervention sont principalement constituées de communautés de bases, groupes villageois ou individus vulnérables,

Les principales ressources informationnelles concernent ainsi l'ensemble des catégories à savoir :

- ☒ les indicateurs d'exécution et d'impact
- ☒ les micro projets et sous projets
- ☒ les activités à la base
- ☒ les intervenants
- ☒ les communautés de base (villages)
- ☒ les publications

En témoigne le diagramme des flux ci-après entre les principaux acteurs de son système d'information.

AFDS Catégorie des indicateurs

	NIVEAU / PRINCIPAUX INDICATEURS	SOURCES
I	SECTORIEL	
	Niveau de pauvreté des femmes, jeunes et groupes vulnérables	Estimation GDP
	Indicateurs de résultat du développement humain	Profil de la pauvreté Etudes sur les conditions de vie (ESAM)
I I	PROGRAMME	
	Intégration (Implication des communautés cibles dans différents domaines de processus économiques)	Etudes représentatives d'économie et budgets des plans de développement des communautés pauvres
	Volume des budgets alloués / travaux au profit des communautés ciblées	Etudes représentatives d'économie et budgets des plans de développement des communautés pauvres
	Nombre des projets de développement communautaires dans les communautés cibles et en fonction des plans de développement locaux	Enquêtes sur l'opinion des communautés
	% des groupes vulnérables impliqués dans le processus de prise de décision dans les communautés cibles	Contrôle de la participation (implication) et analyse genre (par rapport au contrôle de base de mai 2000)
	Pourcentage des projets spécifiques liés aux besoins des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables	
	Pourcentage des membres vulnérables ayant des positions de leadership et représentant formellement la société locale	

	NIVEAU / PRINCIPAUX INDICATEURS	SOURCES
I		
II	IMPACT	Rapports de projet
	% des sous projets financés par le fonds social atteignant leurs résultats attendus	Rapports de projet
	% des communautés pilotes prenant des décisions de développement basées sur leur propre plan de développement local	Rapport de projet
I		
V	COMPOSANTE 1	Rapports de projet
	% des communautés ciblées ayant présenté des sous projets qui respectent les critères du FDS	Examen des documents de sous projets du fonds social
	Nombre de sous projets enregistrés	
	% des sous projets financés	Dossiers de subvention
	% des sous projets financés et achevés	
	Nombre de demandes de micro projets	
	% des micro projets financés	
	% des micro projets financés dans le domaine des services	
	% des sous projets financés ayant des modules d'IEC axés sur le VIH/SIDA	

	NIVEAU / PRINCIPAUX INDICATEURS	SOURCES
V	COMPOSANTE 2	
	% des groupes vulnérables ayant reçu une assistance technique et financière, ceux ayant développé une activité génératrice de revenus ayant permis de créer une caisse d'épargne qui collecte en moyenne 15% de l'équivalent de la subvention initiale	Examen des bénéficiaires de l'assistance technique au regard des critères établis en matière de crédit
	% des bénéficiaires au niveau de la communauté ayant été informés des opportunités économiques, des possibilités de financement au plan local et du système de marketing	Enquêtes communautaires
	% des groupes vulnérables ayant accès aux services de micro-finance	Dossiers en matière de micro-finance
	% de cibles atteints par les IMF participants à l'intérieur des groupes cibles	Dossiers en matière de micro-finance
V I	COMPOSANTE 3	
	% des membres des communautés pilotes connaissant le circuit de communication intra-communautaire et % le trouvant utile	Enquêtes communautaires
	% des projets formulés et mis en œuvre par les CBOs (formes dans le cadre du projet) et reflétant les critères de bonne conception et les dispositifs de mise en place	Dossiers relatifs à la conception et à la mise en œuvre des sous-projets financés par le fonds social
	% des ONGs consultants / entreprises sous contrat par des OCBs ayant suivi des procédures transparentes	Examen par le fonds social de la mise en œuvre des sous-projets et de la participation des ONGs et entreprises privées
	% des communautés pilotes comprenant les liens entre les ONGs et les prestations fournies	Enquêtes communautaires

	NIVEAU / PRINCIPAUX INDICATEURS	SOURCES
VII	COMPOSANTE 3 (suite)	
	% des communautés formées aux FGB disposant d'un comité structuré opérationnel, capable de mobiliser des ressources additionnelles (humaines, techniques, financières)	
	Les OCBs suivent elles des procédures transparentes ?	
VIII	COMPOSANTE 4 - 1	
	Evolution du niveau de pauvreté des communautés par rapport à l'indice de base (Indicateur synthétique spécifique et indicateurs sectoriels).	La construction de cet indice ainsi que l'estimation de son objectif de progression seront définies dans le cadre de l'EPP
	% des groupes vulnérables dans les communautés pilotes, satisfaits des services du FDS et les trouvant équitables et transparents	Dossiers Internes du FDS Enquêtes communautaires
	% des membres vulnérables des communautés pilotes connaissant les objectifs du FDS	Enquêtes auprès des bénéficiaires
IX	COMPOSANTE 4 - 2	
	Le ciblage des communautés pilotes par le FDS est-il basé sur les données fournies par le suivi de la pauvreté ?	Rapports AFDS
	% de communautés pilotes dans lesquelles Les enquêtes participatives sur la pauvreté sont menées	Examen du ciblage du fonds social par rapport au rapport de suivi de la pauvreté
	Nombre de rapports annuels publiés sur la réduction de la pauvreté	
	Réalisation d'une base de données sur les conditions de la pauvreté ?	
	Base de données pour chaque communauté pilote sur les prix, la performance des systèmes de marketing, les institutions financières et les contractants potentiels	

AFDS - Catégorie des projets

Des ressources informationnelles sont aussi disponibles à l'AFDS relativement à cette catégorie. En effet, les besoins du fonds social en termes de gestion des micro-projets (MP) / sous-projets (SP) sont identifiés pour permettre le suivi des MP/SP dès que la demande est soumise à l'Antenne régionale du FDS, et à chaque étape le cycle, en tenant compte des spécificités relatives au SP concernant la micro-finance.

Les informations portent de façon spécifique sur les processus suivants:

	MICRO PROJET		SOUS PROJET
1	Identification du MP	1	Identification du SP
2	Formulation – Soumission de la DMP	2	Formulation – Soumission de la DSP
3	Evaluation technique (bureau par les CTE) – Catégorisation – Re- formulation	3	Evaluation initiale par l'Expert en Micro-finance
4	Evaluation de terrain	4	Evaluation technique (bureau) – Catégorisation – Re-formulation (les SP/SFD par l'AFDS ; les SP/AGR par les CTE)
5	Approbation finale – Signature de l'accord de MP	5	Approbation finale – Signature de l'accord de SP
6	Lancement du MP	6	Lancement du SP
7	Mise en place du financement	7	Mise en place du financement
8	Mise en œuvre du MP	8	Mise en œuvre du SP
9	Suivi – Evaluation - Audit	9	Suivi – Evaluation – Audit

AFDS - Catégorie des activités à la base

Les activités engagées à la base sont celles exécutées à travers les différentes composantes du projet, elles concernent :

⊗ l'amélioration de la capacité d'accès et d'utilisation des services sociaux de base des communautés ciblées dans les domaines de l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'information, la communication et l'accès aux marchés. Elle se fait par le financement de micro projets de développement grâce à des subventions consenties aux OCB, ou par le renforcement des capacités des bénéficiaires dans l'identification, la priorisation de leurs besoins et la réalisation de ces micro projets.

⊗ le financement par subvention de micro projets prioritaires d'infrastructures et d'équipements de base soumis par les OCB

⊗ la facilitation de l'accès aux services de micro finance des individus et groupes les plus vulnérables pour le financement d'AGR

⊗ le financement d'AGR

⊗ la création ou le renforcement de mutuelles, de groupements et de caisses villageoises d'épargne et de crédit

⊗ le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion des intermédiaires de micro finance, des OCB, des groupes de femmes et de jeunes vivant dans les zones pauvres

AFDS - Catégorie des principaux intervenants à la base

Les intervenants à la base sont constitués essentiellement :

⊗ des **OCB** (organisations communautaires de base) qui peuvent être des associations villageoises, des organisations de femmes, de jeunes, de groupes vulnérables ou des groupements d'intérêt économique, etc. Elles sont les maîtres d'ouvrage dans le cadre des réalisations d'infrastructures.

⊗ les **SFD** (structures financières décentralisées) sont des institutions de micro-finance qui fournissent des produits et services financiers de proximité aux populations démunies n'ayant pas accès à l'intermédiation financière classique. Ce sont des mutuelles d'épargne et de crédit (MEC) ou des groupements d'épargne et de crédit (GEC). Elles peuvent aussi être des ONG

⊗ les **OADC** (opérateurs d'appui au développement communautaire) sont des institutions de type ONG recrutés par l'AFDS pour aider les OCB et les groupes vulnérables à mettre en œuvre leurs projets

⊗ les **OAMF** (organismes d'appui à la micro finance) sont des ONG ou structures privées d'appui en micro finance pour une assistance technique dans la formulation et/ou l'exécution de l'activité génératrice de revenu (AGR).

⊗ des **consultants** dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités

⊗ des **prestataires privés** (Entrepreneurs, fournisseurs, tâcherons, Consultants, etc.) intervenant au niveau des communautés de base pour des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, à la fourniture d'études techniques.

⊗ etc.

AFDS - Catégorie des communautés

Comme nous l'avons spécifié dans le contexte de la DPS, l'AFDS gère en terme de ressources des données plus approfondies pour la catégorie des communautés, notamment dans les zones où elle intervient. En effet, en plus de la base de donnée village mise en place au niveau de la DPS, et qui a permis un ciblage jusqu'au niveau communauté rurale, l'AFDS s'intéresse quant à elle aux données sur les groupes vulnérables à l'intérieur des villages. Les EPP permettent de produire de telles données dans les zones d'intervention. En effet, les villages seront classés selon un indicateur synthétique de pauvreté produit à partir des données des EPP.

AFDS - Catégorie des publications

Comme pour l'ensemble des projets de lutte, les publications concernent essentiellement les rapports d'étape de suivi de l'exécution du projet FDS et des indicateurs de performances réalisés dans ce cadre. De façon spécifique, on peut citer :

- Rapports mensuels, trimestriels, annuels d'exécution du projet
- Rapport annuel sur la pauvreté

- Rapports de supervision
- Rapports d'études
- Rapports de capitalisation
- Rapports d'évaluation
- Rapports d'enquêtes
- Manifestations d'intérêts
- Etc.

AFDS

IV.3.2.2 L'environnement informatique

L'AFDS dispose d'une configuration de réseau interne correcte et fonctionnelle. Le câblage des locaux est assuré par un système de pré câblage intelligent, de type catégorie 5, couvrant l'ensemble des étages de l'immeuble qui abrite le siège.

Les postes de travail installés au siège de l'agence à Dakar, comme dans les antennes régionales sont des PC ordinateurs de génération récente (Pentium 4, avec 128 Mo de RAM et 20 Go de disque dur. Ils sont tous dotés de carte réseau de type Ethernet leur permettant ainsi d'être interconnectés en réseau local LAN (uniquement au siège).

Les éléments actifs du réseau local sont constitués de commutateurs switch de type CISCO Catalyst 1900 à 10/100 Mbits/sec (un à chaque aile de l'étage).

L'alimentation de chaque poste est assurée par un courant secouru, à l'aide d'onduleurs individuels (700 va de puissance), ceci malgré l'existence au sein de l'immeuble d'un circuit autonome de courant régulé avec prise munie de détrompeurs.

En plus des imprimantes locales de type jet d'encre et laser, des imprimantes réseaux de type laser sont partagées à travers les différents postes de travail.

L'accès internet est assuré via un module DUONET (fourni par l'opérateur national Sonatel), la liaison internet étant partagée à l'aide d'un routeur CISCO 770 permettant théoriquement près de 50 accès simultanés. La liaison reste confortable en raison du nombre de postes (une dizaine au siège).

Néanmoins aucun système de messagerie interne n'a été mis en place, le courrier électronique est assuré par un abonnement auprès de la Sonatel (une boîte).

En terme de moyens humains, aucune compétence interne spécialisée n'est disponible. Ainsi, pour la gestion et l'administration de ce réseau, l'AFDS (privilégiant le faire-faire) se paie les services d'un technicien pour la maintenance et le suivi de l'installation.

② L'AFDS,

③ les Structures de gestion opérationnelles des projets de lutte (AFDS, PLOP, VELOP, etc.)

④ les ONG, également opérateurs dans le cadre des programmes de lutte, par l'intermédiaire de la Direction de développement communautaire (MDS).

⑤ la CSPLP/MEF à qui elle doit fournir des indicateurs consolidés de l'exécution des projets de lutte et de leur impact réel sur le niveau de vie des populations.

⑥ la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF) qui pilote les séances de concertation avec les bailleurs de fonds.

Pour assurer ses principales relations relatives, entre autres, à l'élaboration d'un bilan annuel des actions de lutte et la tenue à jour d'une cartographie de la pauvreté, la cellule de suivi du MDS collecte, auprès des projets et programmes de lutte dont elle assure la coordination, une batterie d'indicateurs, issues des rapports périodiques qui lui sont transmis, qu'elle est chargée de traiter et de consolider à l'échelon national.

IV.3.3.1 Ressources informationnelles

Ses ressources informationnelles concernent les catégories suivantes :

CSO/MDS- Catégorie des projets

les **projets** initiés par les autorités avec l'appui des bailleurs de fonds, dans leur contenu, leurs zones d'intervention cibles, les budgets mis en place et les échéances et objectifs à atteindre ;

CSO/MDS- Catégorie des indicateurs

les **indicateurs** issus de la collecte auprès des structures de gestion opérationnelle, et ceux générées par les opérations de consolidation, sans oublier ceux recueillis des différentes enquêtes menées par la DPS (ou autres opérateurs) et relatives aux situations ante et post intervention des conditions de vie des populations, tant au niveau national et macro-économique qu'au niveau des zones d'intervention (régional ou local).

CSO/MDS- Catégorie des intervenants

Certains **intervenants**, notamment des ONG, engageant des investissements auprès des communautés, et dont la tutelle est assurée par la Direction du Développement Communautaire ;

CSO/MDS- Catégorie des activités

Les **activités** de concertation et de coordination nationale engagées avec les différents acteurs et partenaires au développement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

CSO/MDS- Catégorie des publications

Toutes les **publications** relatives à l'activité de coordination de ces projets, et leur impact réel sur le niveau de la pauvreté dans leurs zones respectives d'intervention (rapports annuels sur la pauvreté, rapports d'étude thématique, rapports périodiques, etc.).

IV.3.3.2 Besoins informationnels

Les besoins informationnels de la CSO/MDS ont été identifiés et décrits au paragraphe V dans le tableau récapitulatif.

Quant à l'environnement informatique, la cellule de suivi opérationnel du MDS dispose d'un parc hétérogène de 5 PC micro-ordinateurs de configuration récente, non reliés entre eux, disposant néanmoins de systèmes de protection électrique individuels.

On note ainsi l'absence de réseau, de protection virus et d'accès à l'internet.

En matière de bureautique, la plate-forme Microsoft Office 2000 est utilisée dans l'ensemble des postes.

Un effort particulier doit être fait pour doter la structure de moyens de collecte et de traitement des données provenant des différentes entités à coordonner.

Aujourd'hui elle reçoit des rapports périodiques émanant de ces projets et programmes, aussi différents les uns par rapport aux autres. A ce niveau, la contrainte majeure à relever est la nécessité de définir un cadre standard de recueil des différents indicateurs afin que la consolidation et la synthétisation soit facile. Cette opération d'harmonisation ne pourrait se faire qu'en concertation avec les différents pourvoyeurs, dans leurs différentes composantes qu'elles sont emmenées à implémenter sur le terrain.

IV.3.4 La CSPLP/MEF

Au même titre que la cellule du MDS, cette entité a été récemment dotée d'un texte réglementaire de création, spécifiant leurs missions et attributions. Avec un effectif prévu de six personnes, il y a lieu de souligner que les procédures de travail et la répartition des fonctions ne sont pas entièrement formalisées.

IV.3.4.1 Ressources informationnelles

Pour l'heure, les besoins informationnels de la cellule sont ceux tirés de la dernière version du DSRP, les principaux indicateurs sont décrit au paragraphe V dans le tableau récapitulatif.

IV.3.4.2 Environnement informatique

Concernant l'environnement informatique, l'issue des futurs ateliers devrait aboutir à une évaluation exhaustive des moyens et outils informatiques, notamment une architecture matérielle et un système de gestion de bases de données basé sur les produits ORACLE, SPSS et SAS pour le traitement et l'analyse des données collectées.

Le parc informatique est constitué de deux (02) postes de travail individuels de configurations dépassées et non connectés en réseau. En effet, les personnels sont dispersés dans des locaux très distants.

A ce jour, les besoins informatiques ne sont pas totalement définis, mais la mise en œuvre de l'intranet gouvernemental pourra nous édifier d'avantage sur la couverture des besoins à prendre en charge.

IV.3.4.3 Besoins informationnels

Ses besoins informationnels (répertoriés dans le tableau en paragraphe V), concernent essentiellement les catégories suivantes :

CSPLP/MEF- Catégorie des indicateurs

la batterie d'**indicateurs** retenue dans le cadre du DSRP, touchant l'ensemble des secteurs d'activité lié à l'analyse de la pauvreté.

CSPLP/MEF- Catégorie des activités

Les **activités** de concertation et de coordination nationale engagées avec les différents partenaires au développement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

CSPLP/MEF- Catégorie des publications

Toutes les **publications** relatives à la définition de la politique nationale en la matière, le rapport annuel sur la pauvreté, etc.

Nota : La cellule suggère enfin que le présent projet collabore étroitement avec celui de l'observatoire de la pauvreté financé par le PNUD, afin de mettre en commun les synergies et les moyens et d'échanger les expériences. En outre dans le même sillage, la société civile a prévu d'élaborer son propre système de suivi de la lutte contre la pauvreté.

IV.3.5 La DCEF

La DCEF a pour missions :

- d'assurer en amont la centralisation, la sélection et la programmation des projets et programmes d'investissement élaborés par les ministères ou organismes intéressés ;

- de rechercher les financements nécessaires à la réalisation de ces projets et programmes d'investissement;
- de répartir, en relation avec les départements ministériels concernés, les dépenses en capital de la de finances;
- d'étudier les moyens de la coopération financière avec les collectivités et organismes publics ou privés, étrangers ou internationaux et de suivre toutes les questions concernant ces organismes;
- de superviser les travaux des commissions mixtes avec les pays du nord et d'en assurer le suivi des résultats en relation avec les ministères et services concernés.

A cet effet, elle:

- élabore la loi-programme portant programme triennal d'investissements publics et le budget consolidé d'investissements;
- effectue en aval, le suivi de l'exécution physique et financière des projets et programmes d'investissements et établit le bilan annuel d'exécution des projets;
- assure la responsabilité de la mise en oeuvre de la base de données informatiques sur la sélection, la programmation et le suivi des projets en relation avec la Direction de la Planification, la Direction de la dette et de l'Investissement et les ministères techniques

IV.3.6 Tableau de synthèse des ressources

BD	Catégories de ressources informationnelles	DPS	AFDS	CS/MD S	CS/M EF
INDICATEURS	Les indicateurs portant sur les grands comptes nationaux, les indicateurs sectoriels, les indicateurs socio-économiques sur les conditions de vie des populations et les indicateurs d'exécution des différents projets de lutte contre la pauvreté.	CN, Ind socio- econ Ind sectoriels Condi. de vie	Cond. De vie Ind. exécuté Ind. projet Ind. de résultat Ind. d'impact	Ind exécuté projets	CN Ind. sectoriels Ind. DSRP
PROJETS	Les organismes de lutte contre la pauvreté dans les communautés particulièrement touchées, et ceux exécutés les ministères techniques dans le cadre de programmes sectoriels et ayant une incidence dans la lutte contre la pauvreté.			Projet de lutte	
ACTIVITES	Les informations sur les activités de concertation et de coordination nationale engagées par les institutions cadres de la lutte contre la pauvreté notamment la CS/MDSSN et la CS/MEF, et celles engagées à la base par les structures opérationnelles auprès des communautés affectées par la pauvreté		Micro projets Accès SSB EQ INFRAST Sous projets SFD/AGR Renf. capacités OADC SFD OAMF Autres Prest.		
INTERVENANTS	Les informations sur les intervenants impliqués dans la lutte contre la pauvreté			ONG	Bailleurs Etat
COMMUNAUTES	Les données sur les communautés visées par le programme national. En particulier, pour chaque communauté faisant l'objet d'un micro-projet planifié ou en cours d'exécution, des données devront être produites concernant l'état de ses infrastructures et ses services sociaux ainsi que les conditions socio-économiques qui y prévalent, ante et post interventions.	Régions Départ. Arrondissement ntCom. Rurales	Régions Départ. Arrondissement ntCom. Rurales Villages Groupes vulnér.		
PUBLICATIONS	Les informations sur les publications spécialisées, rapports, études, enquêtes et toute documentation pour diffusion de connaissances et vulgarisation d'expériences réussies en matière de lutte contre la pauvreté	Publicatio ns	Rapports	Rapports	Rapports DSRP Rapports DCEF

IV.3.7 le projet Intranet gouvernemental

Le développement de l'intranet gouvernemental constitue la première étape du projet d'Interconnexion et de développement de l'Administration en Ligne (IDEAL).

Les actions prévues sont :

- le renforcement des infrastructures réseaux et serveurs au sein de chaque ministère pour la mise en commun des ressources internes et un système de stockage commun des ressources informationnelles
- l'interconnexion des administrations visées
- une infrastructure de télécommunication inter-réseaux qui constituera l'ossature de l'intranet avec canaux d'échange à haut débit pour la voix, l'image et les données, et qui sera relié au réseau public internet.
- Le déploiement d'applications transversales, partagées par les différents ministères
- Un appui aux missions des différents départements informatiques et la complémentarité de leurs infrastructures avec les infrastructures de l'intranet
- La prise en compte des besoins spécifiques de certains services administratifs particuliers, en terme de sécurité, d'efficacité, de transparence et d'intégration.

Le lancement des premiers appels d'offres est prévu pour février 2003.

Les consultants recrutés par la Banque mondiale, et qui doivent définir l'ensemble des documents techniques de l'intranet ont manifesté leur désir de travailler en synergie avec le projet de système d'information du PLP afin d'assurer une compatibilité entre les deux systèmes mais aussi une complémentarité en matière de déploiement d'équipements réseaux et postes de travail

V. LES BESOINS INFORMATIONNELS POUR LE SYSTEME DE SUIVI

Les besoins informationnels recueillis peuvent être classés en deux catégories :

- Des informations de traçabilité de l'ensemble des processus d'exécution relatifs aux projets, activités déployées ; les différents intervenants à la base, les communautés cibles de ces interventions et l'ensemble de l'information documentaire relative en général à la lutte contre la pauvreté.
- La production et le suivi d'un ensemble d'indicateurs de suivi des différentes activités, mais aussi de synthèse mesurant l'impact de la politique de lutte contre la pauvreté sur les conditions de vie des populations cibles.

V.1. L'AFDS

Les besoins informationnels essentiels du FDS sont orientés principalement vers :

- le suivi de l'exécution technique et financière par les communautés et OCB, des micro-projets et sous projets qu'il finance ;
- le suivi de l'impact du projet ;
- le suivi des actions des opérateurs avec lesquels il contracte ;
- le suivi de l'évolution des conditions de vie et des indicateurs de pauvreté dans les communautés où il intervient ;
- le suivi des indicateurs socio-économiques dans les zones d'intervention ;
- le suivi des indicateurs de performance du projet y compris les indicateurs déclencheurs de phases ;

- le suivi des actions des programmes sectoriels qui peuvent avoir un impact sur ses micro-projets ;
- le suivi des expériences des structures sœurs notamment par le biais de la coordination avec la CS/MDS.

V.2. la CSPLP du MEF

Pour la cellule de suivi du MEF, qui assure la présidence du comité technique ad-hoc pour la mise en œuvre du DSRP, les besoins informationnels sont ceux définis dans la dernière version adoptée du DSRP, ils sont orientés par ordre d'importance vers le suivi :

- des indicateurs synthétiques de l'ensemble des projets de lutte contre la pauvreté,
- des orientations des projets pour assurer leur cohérence avec le cadre stratégique national;
- des indicateurs socio-économiques nationaux pour l'appréciation de la politique nationale de lutte contre la pauvreté en relation avec les objectifs et résultats des programmes sectoriels ainsi que l'évolution générale de l'économie nationale.

Il faut cependant souligner que cette batterie d'indicateurs n'est pas définitive, en ce sens qu'elle ne constitue qu'une première série d'indicateurs retenus pour leur pertinence d'une part mais aussi tenant compte de leurs possibilités d'être régulièrement alimentées.

Des ateliers de restitution doivent se tenir prochainement avec l'ensemble des ministères techniques pour la mise en cohérence de toutes ces données, l'évaluation des moyens de leur mise en œuvre et les modalités de collecte. Cette opération qui devrait se terminer vers la fin du mois de mars permettra d'arrêter une liste définitive de ces indicateurs.

Ainsi, les besoins informationnels de la CSPLP/MEF, maître d'œuvre des activités de suivi du DSRP sont appréciés à travers les objectifs de ses modules d'intervention que sont :

- **le suivi quantitatif**

La stratégie nationale de réduction de la pauvreté va être suivie sur le plan quantitatif et qualitatif. Sur le plan quantitatif les services d'état ainsi que des services spécialisés des ministères réexamineront leurs méthodologies en mettant accent sur les aspects qui donnent des informations à propos de la réduction de pauvreté. L'enquête ESAM II en phase d'exploitation et les enquêtes de perception de la pauvreté (volet statistique) fourniront la base quantitative de la mise en œuvre de la SNRP.

Les objectifs du suivi quantitatif sont :

- Suivi des indicateurs du DSRP
- faire périodiquement le bilan des enquêtes quantitatives entreprises par des services statistiques des ministères et des services spécialisés
- faire des propositions pour mieux saisir statistiquement la situation des ménages pauvres

- **le suivi qualitatif d'impact de la mise en œuvre de la SNRP**

Sur le plan qualitatif l'approche sera le prolongement des activités entreprises au cours de l'élaboration du DSRP, telles que des enquêtes de perception de pauvreté, des consultations régionales.

Cette approche doit assurer :

- une production de données qualitatives qui permettent (en complémentarité avec des données quantitatives) d'élaborer périodiquement de nouveaux documents de stratégie de lutte contre la pauvreté et d'améliorer des programmes en cours,

- une participation de tous les acteurs de développement : gouvernement, secteur privé, société civile, bailleurs de fonds,
- des cycles de restitution aussi bien aux instances politiques qu'aux groupes cibles : les hommes et femmes pauvres,

Le suivi qualitatif permet de :

- constater les changements intervenus
- répondre aux nouveaux termes de références formulés par la cellule de suivi.
- compléter et approfondir les enquêtes quantitatives.

• **Suivi de l'articulation entre les politiques sectorielles**

I

Le gouvernement du Sénégal a retenu d'élaborer un cadre stratégique de réduction de la pauvreté, focalisé sur l'essence de la stratégie en laissant aux documents sectoriels le soin de développer le détail des projets. En effet, la stratégie de mise en œuvre prévoit que des instances de pilotage au niveau décentralisé se chargeront de définir les plans d'opérations en tenant compte de leurs réalités respectives. En outre, chaque secteur devra élaborer des documents détaillés de stratégie opérationnelle, ainsi qu'un programme d'actions cohérent en vue de la réalisation des objectifs consignés dans le DSRP.

Les objectifs sont :

- faire le bilan des politiques sectorielles et des programmes multi-sectoriels
- établir des passerelles entre les politiques sectorielles convergent
- identifier les points forts et les faiblesses et lacunes

- proposer des corrections pour mieux recentrer les politiques sectorielles aux besoins objectifs de réduction de la pauvreté.
- Suivre les risques de la stratégie et organiser les études nécessaires.

- **Suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources**

Les objectifs sont :

- Suivre la mise en œuvre des recommandations sur le circuit des ressources, leur mobilisation et l'évaluation de leur utilisation.
- établir des passerelles entre les services dépensiers et les services du MEF
- identifier les points forts et les faiblesses et lacunes
- alerter à temps en fournissant aux divers acteurs et décideurs les informations utiles

- **Information Communication**

La démarche transparente de partage de l'information¹ durant le processus d'élaboration et de préparation de la mise en œuvre du DSRP, a renforcé l'appropriation et la mobilisation des acteurs autour de la stratégie de réduction de la pauvreté par la mise en œuvre. Pour maintenir cette dynamique les objectifs suivants seront poursuivis à travers ce module :

- informer et sensibiliser toutes les composantes de la société civile et le grand public sur le processus de mise en œuvre du DSRP

- assurer une transparence dans la mise en œuvre les acteurs
- assurer une équité dans l'accès aux informations relatives à la stratégie de réduction de la pauvreté
- favoriser une meilleure appropriation et les échanges entre acteurs
- élaborer le rapport annuel d'avancement et de mise à jour de la stratégie

- **coordination et gestion**

Les objectifs sont :

- coordonner les activités de suivi du DSRP
- veiller à l'exécution des tâches selon le planning retenu
- organiser la rédaction des documents techniques organiser les concertations.

V.3. la CSO du MDS

Pour la cellule de suivi opérationnel du MDS, les besoins informationnels sont orientés par ordre d'importance vers le suivi:

- des indicateurs d'exécution et d'impact de chaque projet, le suivi des interventions des projets pour assurer leur complémentarité et leur cohérence,
- des conditions socio-économiques des communautés ciblées par les programmes,
- des actions incidentes des ONG agissant indépendamment et des programmes sectoriels affectant l'exécution des projets de lutte contre la pauvreté,

- des indicateurs nationaux pour l'appréciation de l'exécution de la politique de lutte contre la pauvreté au niveau opérationnel

La CSO/MDS ayant été récemment mise en place, ses mécanismes de gestion ne sont pas encore entièrement établis. Elle a cependant articulé ses orientations, établi la planification de ses activités et défini les indicateurs généraux qu'elle veut suivre. Cependant, il reste que dans le détail, les mécanismes de suivi-évaluation des projets et la structuration détaillée des indicateurs généraux ainsi que les méthodes d'analyse de l'impact des politiques du MDS en matière de lutte contre la pauvreté ne sont pas encore formellement articulées.

De fait, la présente étude du système d'information de suivi de la pauvreté doit constituer l'instrument clé qui permettra à la cellule de recueillir l'essentiel des données dont elle a besoin pour ses activités de suivi, d'évaluation et d'analyse étant entendu que la cellule, par son rôle de supervision a une base informationnelle de données venant d'entités externes, en particulier les projets et ONG œuvrant dans la lutte contre la pauvreté et dans une moindre mesure le MDS.

L'étude détaillée envisagée devra donc tenir compte de ce contexte particulier pour participer, supporter et faciliter la formalisation de ces mécanismes en cohérence avec les capacités informationnelles que fournira le futur système d'information.

La liste des indicateurs est présentée en annexe 2.

V.4. la DPS

La DPS réalise des enquêtes au profit d'autres structures de l'Etat. En effet, les opérations de dépouillements des enquêtes et la mise en œuvre de ratios et d'indicateurs est une fonction intrinsèque dont le produit est destiné à l'extérieur.

La réalisation périodique des enquêtes, principalement de l'ESAM et de l'ESP, constitue pour le projet, un volet important dans la collecte et le traitement des données de mesure de l'impact des

programmes de lutte sur le niveau de vie et de pauvreté des populations cibles.

Les besoins informationnels sont mis en commun dans un but d'harmonisation et d'éviter les redondances ou les duplications. Certains besoins sont communs pour l'ensemble des entités, s'autres par contre sont spécifiques à l'une ou l'autre des entités.

Le DSRP, document de politique économique national, constituant aussi le cadre de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de lutte contre la pauvreté, peut servir de base à l'identification des indicateurs de suivi pour le futur système, mais il doit être enrichi par les besoins spécifiques des différentes entités, d'une part, et par les niveaux plus bas de leurs préoccupations, d'autre part.

Les besoins concernent ainsi :

- les indicateurs du cadre macro-économique
- les indicateurs socio-économiques sur les conditions de vie des populations et la pauvreté
- les indicateurs sectoriels (éducation, santé, eau et assainissement, nutrition et enfance, route et projets, secteur rural, emploi, décentralisation et bonne gouvernance)
- Les informations sur les communautés

Le tableau suivant répertorie l'ensemble de ces besoins informationnels

Tableau synthétique des besoins informationnels

	SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS MEF				CS MDS				AFDS				DPS			
			NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
I		CADRE MACROECONOMIQUE																
		Taux de croissance du PIB																
		Taux d'inflation																
		Taux d'épargne																
		Taux d'endettement																
		Solde de la balance courante / PIB																
		Solde budgétaire / PIB																
		Revenu par tête (en FCFA)																
II		Taux de croissance du secteur agricole																
		Contribution à la croissance du secteur primaire																
		Contribution à la croissance du secteur secondaire																
		Contribution à la croissance du secteur tertiaire																
		EMPLOI																
		Emploi agricole et non agricole																
		Emploi artisanat et industries culturelles																
		Sous emploi rural																
		Chômage urbain																

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS						DPS					
		MEF			MDS			AFDS					
		NIV	VUE		NIV	VUE		NIV	VUE		NIV	VUE	
III	POPULATION												
	Population totale du pays												
	Taux de croissance annuelle de la population												
	Taux de migration (milieu rural/villes)												
	Taux d'émigration International												
	Taux de migration villes/villes												
IV	AMPLEUR DE LA PAUVRETE												
	Indice de la pauvreté												
	Indice de pauvreté humaine												
	Indice de développement humain												
	Indice de la pauvreté urbaine												
	Incidence de la pauvreté urbain/rural												
	Indice de Gini												
	Rapport des salaires moyens (femmes/hommes)												
	Indicateur synthétique AFDS ²												

² Ces indicateurs sont en cours de conception et seront intégrés au rapport après finalisation

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS				AFDS				DPS			
		MEF		MDS		NIV		VUE		NIV		VUE	
Secteur EDUCATION													
V													

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS MEF		CS MDS		AFDS		DPS	
		NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	% population rurale ayant accès à une école (2km)								
	Nbre d'élèves par instituteur								
	Taux de réussite au CFEE								
	Taux d'inscription à l'école primaire								
	Indice de disparité régionale								
	Indice de parité garçons/ filles								
VI									
	SECTEUR SANTE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	Espérance de vie à la naissance								
	Taux de morbidité : accès palustre								
	Nombre de sidéens								
	Nombre d'habitants par infirmier								
	Nombre d'habitants par sage-femme								
	Nombre d'habitants par médecin								
	Nbre d'habitants par poste de santé								
	Nbre d'habitants pour un centre de santé								
	Nbre d'habitants pour un hôpital								
	Taux de mortalité maternelle (100.000 naiss)								
	% d'accouchements assistés								
	Taux de couverture des consultations post-natales								
	Taux de consultation primaire curative								
	Indice synthétique de fécondité								
	Taux de couverture vaccinale								
	Taux de mortalité juvénile								
	Taux de mortalité infantile								

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS MEF	CS MDS	AFDS	DPS
	Existence des problèmes de santé liés à l'eau				
	Sources de financement (pourcentage)				
	- Contribution de l'État				
	- Contribution des populations				
	- Collectivités locales				
	- Contribution des différents partenaires				
	Espérance de vie à la naissance				
	- Hommes				
	- Femmes				
	Taux Brut de Natalité (pour mille)				
	Taux Global de Fécondité Générale (TGFG)				
	Taux de mortalité globale				
	Taux de mortalité infantile (- de 1 an)				
	Taux de mortalité juvénile (1 à 5 ans)				
	La prévalence des MTS (en %)				
	- Hommes				
	- Femmes				
	Taux de vaccination Ratios sur la malnutrition et le déficit pondéral des enfants				
VII	SECTEUR EAU	NIV	VUE	NIV	VUE
	Taux d'accès à l'eau potable				
	Consommation d'eau par jour et par personne				
	Nbre de village ayant un forage avec pompe				
	Taux d'accès à l'eau potable (à une distance inf. à 500 mètres) moyenne nationale				
	Taux d'accès à l'eau potable (à une distance inf. à 500 mètres) zone urbaine				
	Taux d'accès à l'eau potable (à une distance inférieure à 500 m) zone rurale				

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS MEF		CS MDS		AFDS		DPS	
		NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
XI	TRANSPORT ET COMMUNICATION								
	%villages connectés au réseau téléphonique								
	Temps d'accès à un transport collectif								
	Proportion de routes en bon état								
	% de villages avec route bitumée à moins de 5km								
	% de villages avec route latéritique à moins de 5km								
XII	Secteur ELECTRICITE								
	Taux de desserte électrique	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	Nbre de ménages ruraux branchés à l'électricité								
XIII	NIVEAU D'ACCES AUX INFRASTRUCTURES DE BASE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	% population rurale ayant accès à un forage à moins d'un km								
	% population rurale ayant accès à un poste de santé /dispensaire à moins de 5 km								
	% population rurale ayant accès à une maternité rurale à moins de 5 km								
	% population rurale ayant accès à une école primaire à moins de trois km								
	% population rurale ayant accès à un centre d'alphabétisation à moins de 3 km								
	% population rurale ayant accès à une route à moins de 5 km								
	% population rurale ayant accès à un poste de téléphone dans le village								
	% population rurale ayant accès à de l'électricité dans le village								
	% population rurale ayant accès à un moulin à moins de 1 km								

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS		CS		CS		CS		CS		CS		CS		CS	
		MEF		MDS		AFDS		DPS		MDS		AFDS		DPS		MDS	
	% population rurale ayant accès à un marché hebdomadaire à moins de 5km																
	% population rurale ayant accès à une boutique dans le village																
	% population rurale ayant accès à une boutique dans le village ou un marché hebdomadaire à moins de 5km																
	% population rurale ayant accès à un magasin d'intrants agricoles à moins de 5 km																
	% population rurale ayant accès à un magasin de stockage ou une banque céréalière dans le village																
	% population rurale ayant accès à un point d'eau potable à moins de 1km																
	% population rurale ayant accès à un robinet ou une borne fontaine à moins d'un km																
XIV		NIVEAU D'ACCES AUX EQ. INFR. SSB (FDS)		NIV		VUE		NIV		VUE		NIV		VUE		NIV	
	Nombre de communautés ayant présentés des sous projets respectant les critères du FDS																
	Pourcentage des sous-projets financés et achevés																
	Pourcentage des micro-projets financés dans le domaine des services																
	Pourcentage des projets financés ayant des modules d'IEC axés sur le VIH/SIDA																
XV		NIVEAU D'ACCES AUX SCES MICRO FINANCES (FDS)		NIV		VUE		NIV		VUE		NIV		VUE		NIV	
	Nombre des groupes vulnérables ayant reçu une assistance technique et financière																
	Nombre de groupes vulnérables ayant développé une AGR																
	Rapport du montant collecté en moyenne (périodicité ?) par rapport au montant de la subvention, dans les caisses d'épargne des AGR développées par les groupes vulnérables																

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS MEF	CS MDS	AFDS	DPS
	Part des communautés bénéficiaires, ayant été informées sur les opportunités économiques, les possibilités de financement au plan local et le système de marketing				
	Pourcentage des groupes vulnérables ayant accès aux services de micro-finance				
	Pourcentage des cibles atteints par les IMF à l'intérieur de leurs groupes cibles				
XVI	RENFORCEMENT CAPACITES GV ET OCB (FDS)	NIV	VUE	NIV	VUE
	Pourcentage des membres des communautés pilotes connaissant le circuit de communication intra-communautaire				
	Pourcentage des membres des communautés pilotes jouant utile le circuit de communication intra-communautaire				
	Pourcentage des projets formulés et mis en œuvre par les OCB satisfaisant les critères de bonne conception et les dispositifs de mise en place				
	Pourcentage des ONG consultants / entreprises, sous contrat par les OCB suivant des procédures transparentes				
	Pourcentage des communautés pilotes comprenant les liens entre les ONG et les prestations fournies				
	Parmi les communautés formées aux FGB, pourcentage de celles disposant d'un comité opérationnel, capable de mobiliser des ressources additionnelles (humaines, techniques, financières)				
	Les OCB suivent elles des procédures transparentes				

SOURCE		PRINCIPAUX INDICATEURS										CS		CS		AFDS		DPS					
												MEF		MDS		NIV		VUE		NIV		VUE	
XVII		SUIVI COND. DE VIE DES MENAGES																					
		Dans le cadre de l'enquête « EPP », évolution du niveau de pauvreté des communautés par rapport à un indice de base																					
		Les groupes vulnérables dans les communautés pilotes, sont ils satisfaits des services du FDS, trouvent-ils que celui ci est équitable et transparent ?																					
		Pourcentage des membres des groupes vulnérables dans les communautés pilotes, connaissant les objectifs du FDS																					
		Le ciblage des communautés pilotes du FDS est-il établi sur la base des données fournies par le suivi de la pauvreté ?																					
		Pourcentage des communautés pilotes dans lesquelles sont menées des EPP																					
		Nombre de rapports sur la réduction de la pauvreté publiés annuellement																					
		Existence d'une base de données sur les conditions de la pauvreté ?																					
		Existence d'une base de données pour chaque communauté pilote portant sur les prix, la performance des systèmes de marketing																					
		Pourcentage des organes de gestion du FDS mis en place et opérationnels au niveau central et régional																					
		Nombre de région dans lesquels le Système de micro finance est opérationnel et nombre de structures de financement décentralisées																					
		Nombre de structures d'épargne et de crédit créé et nombre d'activités génératrices de revenus développées par elles																					
		Pourcentage des Communautés Rurales ayant développé leurs propres plans de développement local, évalué et approuvé.																					

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS MEF		CS MDS		AFDS		DPS	
		NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
X	Suivi et coordination des projets								
	Taux de couverture géographique des projets et programmes (nombre de villages, villes, CR, etc.)								
	Taux d'utilisation des ressources allouées aux interventions plurielles (taux de mobilisation, taux d'utilisation, taux d'efficacité d'utilisation des fonds)								
	Taux d'accès des pauvres aux services et prestations fournis (taux d'accès aux SSB par les pauvres taux d'accès des pauvres aux crédits,								
	Nombre de personnes accédant au crédit (femmes, hommes, jeunes), nombre des personnes formées etc.)								
	Impact des interventions sur l'environnement, sur l'amélioration du niveau de revenu en terme de création de richesse, sur les conditions de vie des ménages et sur le développement communautaire (PLD par zone d'intervention)								
	Taux de disponibilité et fonctionnalité du système d'information								
	Accessibilité des bases de données								
	Niveau d'exécution périodique des PLCP (mensuels, trimestriels, annuels)								
	Nombre de participants aux journées de sensibilisation et d'information sur les PLCP -								
	Nombre de projets impliqués dans les activités d'échange et de communication des projets et programmes								
	Nombre des femmes/ hommes impliqués dans le programme de formation en Planification stratégique et opérationnelle								

SOURCE	ACTIVITES	CS		CS		AFDS		DPS	
		NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
I	Accès aux services sociaux de base ³								
	Financement de micro projets de santé								
	Financement de micro projets dans l'éducation								
	Financement de micro projets d'accès à l'eau								
	Financement de micro projets d'accès à l'énergie								
II	Renforcement des capacités des bénéficiaires								
	Infrastructures et équipements de base ²	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	Financement de micro-projets d'infrastructures OCB								
	Financement de micro-projets d'équipements OCB								
	Accès aux services de micro finance ²	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
III	Appui/Renforcement des capacités des SFD								
	Facilitation de l'accès aux services de micro finance des individus et groupes les plus vulnérables pour le financement d'AGR								
	Activités génératrices de revenus ²	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	Financement d'AGR								
	Renforcement des capacités des groupes vuln. Et des OCB	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
IV	création ou le renforcement de mutuelles, de groupements et de caisses villageoises d'épargne et de crédit								
	le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion des intermédiaires de micro finance, des OCB, des groupes de femmes et de jeunes vivant dans les zones pauvres								
	Autres activités de concertation des structures de suivi	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	Concertation et de coordination nationale								

³ Ces indicateurs (AFDS) sont en cours de conception et seront intégrés au rapport après finalisation

X	SOURCE	INTERVENANTS	CS MEF			CS MDS			AFDS			DPS		
			NIV	VUE		NIV	VUE		NIV	VUE		NIV	VUE	
		Opérateurs à la base												
		OADC												
		SFD												
		OAMF												
		ONG												
		Autres opérateurs et prestataires privés												
		Consultants												
		Etat et bailleurs												

X	SOURCE	COMMUNAUTES	CS MEF			CS MDS			AFDS			DPS		
			NIV	VUE		NIV	VUE		NIV	VUE		NIV	VUE	
		Régions												
		Départements												
		Arrondissements												
		Communautés rurales / communes												
		Villages / quartiers												
		Communautés de base / OCB												
		Groupes vulnérables												
X	SOURCE	PUBLICATIONS	CS MEF			CS MDS			AFDS			DPS		
			NIV	VUE		NIV	VUE		NIV	VUE		NIV	VUE	
		Rapports d'avancement												
		Publications périodiques												
		Bulletins												
		Bilans annuels												

VI. DECLINAISON DES CHOIX DE REMONTEE DES DONNEES

Il s'agit ici d'un exercice dont le principe a été défini dans l'étude de faisabilité (termes de références), consistant à parcourir l'ensemble des besoins identifiés en terme d'indicateurs et d'informations pour le système de suivi de la lutte contre la pauvreté, de procéder à l'arbitrage pour la source de collecte des groupes de donnée, sa qualité et la périodicité à laquelle elle devra être alimentée.

C'est le cadre dans lequel l'engagement sera pris pour :

- désigner officiellement chaque producteur ou fournisseur d'un groupe de données,
- déterminer le niveau dans lequel la donnée sera renseignée, la périodicité, le format et la qualité.
- définir les prérogatives de chaque entité quant à la création, la mise à jour, la suppression et la diffusion de chaque groupe de données
- vérifier si la vue de chaque entité est prise en compte dans la qualité des données alimentées

Les résultats de cet exercice qui seront confectionnés dans un tableau récapitulatif auquel toutes les entités auront adhéré, seront la base de la phase 2. Ils nous permettront de proposer les solutions techniques de leur prise en charge par le futur système.

VII. CONCLUSION - Quelques enseignements

- Les niveaux organisationnels relativement formalisés de certaines entités. Il s'agit des cellules du MEF et du MDS, qui ne se sont pas dotées pour le moment de procédures de travail internes entièrement formalisées, indispensables pour les phases ultérieures de la présente étude.
- Les environnements informatiques :

A l'exception de l'AFDS et de la DPS, les autres entités cellules de suivi, ne sont pas encore dotées en équipements systèmes et réseaux. Néanmoins, le projet de mise en œuvre de l'intranet gouvernemental dont les études sont actuellement en cours de finalisation, va apporter un secours appréciable à ce niveau (selon les responsables de la DIE). Nous avons également été informés par le Directeur de la DIE, de la prise en compte de ces structures dans les pôles prioritaires. La déclinaison des choix de remontée de l'information et par conséquent des prérogatives de chaque entité nous édifiera sur l'adéquation de ces environnements avec leurs fonctionnalités futures dans le nouveau système.

Il faut aussi noter que cette concertation avec la DIE, est indispensable et permettra d'harmoniser les configurations retenues et d'assurer ainsi la complémentarité des deux projets.

- Le suivi de l'impact des projets de lutte sur le niveau de la pauvreté :

Les ressources humaines de la DPS dans le domaine de l'informatique nous semblent insuffisantes en rapport avec la charge de travail. En effet, le recours à la DTAI ou à des contractuels externes, pour l'entretien, la maintenance et l'évolution de la configuration, n'est pas pour faciliter une disponibilité permanente des systèmes et réseaux.

- Les données issues des programmes sectoriels :

Là aussi, aucune visibilité sur le système de collecte et de traitement n'est prévue dans ce projet. Les données issues de ces programmes sont collectées via les structures ministérielles.

- Des redondances dans les collectes d'informations

Les enquêtes du type « EPP » sont par exemple menées par les entités sans une coordination d'ensemble, alors que les données peuvent souvent servir à chacune des entités quand elles concernent les mêmes zones.

Certaines informations relatives aux programmes sectoriels, exécutés par les structures ministérielles, font l'objet de collecte via plusieurs structures telles que DPS, et les cellules. Un arbitrage sera nécessaire dans les phases ultérieures, pour désigner un circuit de collecte et de diffusion unique.